

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SON EXCELLENCE MACKY SALL

« Le plan décennal va se poursuivre »



SUPPLÉMENT BAIE DE HANN

**La dépollution,
une réalité avec
le Président
Macky SALL**





**SON EXCELLENCE
MONSIEUR
MACKY SALL,
PRESIDENT
DE LA
REPUBLIQUE
DU SENEGAL**

« Nous allons poursuivre la mise en œuvre du Programme décennal de Gestion des inondations »

Le Président de la République, son Excellence Macky SALL, a annoncé un budget de 10 milliards de francs Cfa pour lutter contre les inondations au Sénégal. Il s'exprimait, à l'issue d'une réunion sur les pluies diluviennes qui ont causé des désagréments à Dakar et dans les régions, le week-end des 5 et 6 septembre 2020. A cette occasion, le Président Macky SALL a rappelé que de gros efforts ont été consentis dans le cadre du Programme décennal de gestion des inondations (PDGI). N'eût été ces efforts, beaucoup plus de populations seraient dans de plus grandes épreuves. «En 2012, j'avais lancé le programme décennal de lutte contre les inondations. Vous m'avez fait le point et il serait important que ce programme soit poursuivi. Nous aurons noté que partout où l'investissement a été fait avec des ouvrages structurants, quelles que soient les quantités d'eau tombée, cette eau a pu être évacuée».

A photograph of Monsieur Serigne Mbaye Thiam, Minister of Water and Sanitation of Senegal, speaking at a podium. He is wearing a dark blue suit, a white shirt, and a blue tie. He is wearing glasses and has a serious expression. The podium is equipped with several microphones. In the background, the Senegalese flag is visible.

**MONSIEUR
SERIGNE MBAYE THIAM,
MINISTRE DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT
DU SENEGAL**

« La dépollution de la baie de Hann sera une des réalisations phares à inscrire dans le bilan de son Excellence, Macky SALL »

Le ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM a souligné toute l'importance que le Président de la République attache à la dépollution de la baie de Hann. Il a rappelé que c'est le Chef de l'Etat qui a permis de relancer le processus après le blocage du

projet. « La dépollution de la baie de Hann sera une des réalisations phares à inscrire au bilan du Chef de l'Etat », a fait remarquer, lors de la cérémonie de lancement des travaux de la dépollution de la baie de Hann, le 25 septembre 2020.

Source : Extrait du discours prononcé lors de la cérémonie de lancement des travaux de la dépollution de la Baie de Hann.

EDITORIAL

PAGE 5

Quelles mesures pour une gestion efficace des inondations ?



PAGE 18

DÉCLENCHEMENT DU PLAN ORSEC

Les autorités au chevet des sinistrés



PAGE 21

CENTRE PHILIPPE MAGUILÈNE SENGHOR DE YOFF

Des dispositions hardies contre les inondations

PAGES 25 A 39

M. ALEXANDRE POINTIER, DIRECTEUR DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT POUR LE SÉNÉGAL, LA GAMBIE, LE CAP-VERT ET LA GUINÉE-BISSAU

« Le travail conjoint de l'ONAS et de l'AFD a permis d'accueillir de nouveaux bailleurs »

LANCLEMENT DES TRAVAUX DE DEPOLLUTION DE LA BAIE DE HANN

Coup d'envoi de la reconquête de la splendeur d'antan

MONSIEUR LANSANA GAGNY SAKHO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ONAS

« La crédibilité du Sénégal et du Président Macky SALL a convaincu les bailleurs à financer la dépollution de la baie de Hann »

DEPOLLUTION DE LA BAIE DE HANN

La fin d'une longue marche sous la présidence de son Excellence le Président Macky SALL

BAIE DE HANN

La matérialisation d'un vieux rêve !

PAGE 6



GESTION DES INONDATIONS A KEUR MASSAR

30 milliards pour le lancement des travaux des phases 2 et 3 du PROGEP, et 13 milliards à l'ONAS

PAGE 19

MONSIEUR PEDRE SY, DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION ET DU CONTRÔLE DE L'ONAS

« Nous avons 74 stations à travers le pays qui fonctionnent »



PAGE 22

GESTION DES INONDATIONS ET EVACUATION DES EAUX USEES

Vers des solutions durables pour la ville de Rufisque

La ville de Rufisque est l'une des villes les plus confrontées aux problèmes d'évacuation des eaux usées et des déchets solides. L'Etat a décidé de prendre les taureaux par les cornes.

PAGE 23



DIOURBEL

L'ONAS mise sur la sensibilisation des populations

L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) mise sur une meilleure implication des populations dans la lutte contre les inondations. Pour ce faire, l'ONAS entend sensibiliser ces dernières à la gestion efficace des ordures.

PAGES 10-11

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Monsieur Mohammad Boun Abdallah DIONNE loue les nombreux efforts de l'Etat

L'Etat du Sénégal a consenti beaucoup d'efforts dans la lutte contre les inondations depuis 2012. C'est la conviction de l'ancien Premier Ministre Monsieur Mohammad Boun Abdallah DIONNE, qui a également vanté les réalisations du Plan décennal de Gestion des inondations.



PAGE 20

DAKAR ET SA BANLIEUE

Des canaux d'évacuation des eaux pluviales curés

L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) a entamé depuis le 14 avril 2020, les opérations de curage des réseaux des eaux pluviales. La visite d'une délégation de l'ONAS, ce 29 avril 2020...

PAGE 24

A SAINT-LOUIS

L'ONAS déplore les branchements clandestins et l'obstruction des conduites d'eaux pluviales



PAGE 25

DIOURBEL ET TOUBA

Les ouvrages mis à niveau pour faire face aux inondations




Office National de l'Assainissement du Sénégal

L'Assainissement pour un meilleur cadre de vie.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SON EXCELLENCE MACKY SALL

« Le plan décennal va se poursuivre »



SUPPLÉMENT BAIE DE HANN

La dépollution, une réalité avec le Président Macky SALL



DIRECTEUR DE PUBLICATION

MONSIEUR

LANSANA GAGNY SAKHO

DIRECTEUR GÉNÉRAL ONAS

COMITE DE REDACTION

Monsieur Bassirou SOW

Conseiller technique du

Directeur Général

Ndèye Aminata FAYE NGALANE

Directrice commerciale et

de la Communication

Pape Moussa BA

Fatou Kiné SECK FAYE,

Astou DIOP TOUNKARA

DIOUF Ndéye Maria GUEYE

CONCEPTION - REALISATION

Mondiale Traduction Services

ADRESSES

ONAS

Cité TP Som N°4 - BP 13428

Tél : 33 859 35 35

Fax : 33 832 35 31

Email : onas@onas.sn

Site web : www.onas.sn

facebook.com/www.onas.sn

twitter.com/onasSenegal

Editorial **Quelles mesures pour une gestion efficace des inondations ?**



PAR
LANSANA GAGNY SAKHO
DIRECTEUR GENERAL DE L'ONAS

La problématique des inondations auxquelles nous sommes confrontés est aggravée par une pression urbaine très forte. Une étude hydrologique a montré qu'il y a 40 ans, 90% des eaux de pluies étaient absorbées par les sols (zones de marécages) et 10% ruisselaient. Aujourd'hui, avec la même pluviométrie, 90% ruissellent et 10% sont absorbés par les sols.

Une analyse du phénomène montre que plusieurs situations d'inondation différentes de par leurs causes structurelles. La forme la plus courante est causée par l'occupation à des fins d'habitation, de sites inondables du fait de l'évolution pluviométrique, et surtout du fait, d'une forme topographique en cuvette. Ces zones sont des réceptacles naturels des eaux de pluie et connectées à la nappe phréatique. C'est ce phénomène qui explique que certaines zones demeurent humides même après l'hivernage, Keur Massar à Dakar et Khakoune à Kaolack sont des exemples concrets.

La perméabilisation des sols est également un autre facteur aggravant. Nous avons des comportements qui accélèrent et aggravent les risques d'emprisonnement des eaux. À Dakar par exemple, quand vous avez 100m², vous construisez sur l'entière totalité de la surface parcellaire et vous couvrez le reste en dur, pour des raisons de commodité et de design... Le volume d'eau qui était auparavant absorbé par l'espace non constructible, est maintenant déversé dans la rue, encore une fois la rue sert de déversoir.

En filigrane on constate que les problèmes d'inondation que nous vivons sont en partie dus à des problèmes d'aménagement du territoire. Une implication de l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) en amont de tous les programmes pourrait être un important levier pour limiter les inondations. Certaines mesures pourraient également participer à accompagner les politiques publiques dans les problématiques liées aux inondations. Il s'agit de :

1. Prendre en compte les exigences en matière d'assainissement dans tout projet immobilier et d'aménagement en obligeant les maîtres d'ouvrage à intégrer des bassins de rétention et des puits d'infiltration dans leur projet.
2. Aller vers un système de gestion des eaux pluviales en respectant le cycle de l'eau. Infiltrer la goutte d'eau au plus près de son lieu de chute
3. Sortir d'une logique « tout collecte-évacuation » à une logique complémentaire de « gestion in situ »
4. Limiter l'imperméabilisation des sols en intégrant un coefficient d'espace vert dans les projets immobiliers et un ratio d'espaces verts à l'hectare dans tout projet de lotissement
5. Bannir systématiquement tout déversement des eaux pluviales depuis le toit des immeubles directement dans la rue.
6. Instaurer une taxe sur les constructions nouvelles ou existantes pour prévenir l'imperméabilisation des sols ;
7. Prendre les dispositions pour le respect de l'avis préalable de l'ONAS sur les grands projets de l'État et les projets de lotissement et de construction des promoteurs privés.

Ces mesures pourraient accompagner l'État du Sénégal qui à travers le plan décennal contre les inondations (PDLI) est déterminé à en finir avec les inondations sur le plan national.

Ce projet vise entre autres objectifs, de mettre en place une politique nationale de gestion intégrée des inondations dans une perspective de réduction du risque de catastrophe et de résilience urbaine, d'améliorer la connaissance du risque au niveau national, d'optimiser la planification et la conception des infrastructures, pour réduire la vulnérabilité du territoire.

Avec ce projet, l'État s'attend également au développement d'outils pour la priorisation et la conception des infrastructures de drainage des eaux pluviales.

GESTION DES INONDATIONS A KEUR MASSAR

30 milliards pour le lancement des travaux des phases 2 et 3 du PROGEP, et 13 milliards à l'ONAS



En visite à Keur Massar, le Président Macky SALL a annoncé une enveloppe de 30 milliards de francs CFA pour la gestion des inondations dès la fin de l'hivernage. Sur place, il a promis le renforcement dans les prochains jours du Plan décennal de lutte contre les inondations (PDLI).

Le Président de la République, Macky SALL, a, lors de sa visite à l'Unité 3 des Parcelles Assainies de Keur Massar, annoncé une enveloppe de 30 milliards de francs CFA déjà disponible pour la gestion des inondations dès la fin de l'hivernage. Ce montant permettra, selon lui, de financer les phases 2 et 3 du Projet de gestion des eaux de pluie (PROGEP). Par ailleurs, le Chef de l'Etat a aussi souligné que la réalisation de la phase II du PROGEP qui est une des nombreuses mesures immédiates prises par le Gouvernement pour le renforcement du Plan de lutte contre les inondations (PDLI). A l'en croire, le Plan décennal de

lutte contre les inondations sera renforcé dans les prochains jours. Dans la foulée, il a fait savoir que 13 milliards de francs CFA seront alloués à l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) afin de réaliser deux projets intéressants et interconnectés qu'il va lui-même encadrer. Le Chef de l'État Macky SALL a annoncé une rencontre avec les différents Ministères, et tous ceux qui interviennent sur l'assainissement pour que les travaux puissent démarrer dès la fin des pluies. «J'ai suivi vos explications, et nous allons renforcer vos moyens de pompage. Si le dispositif n'existe pas sur place. Nous allons accélérer la commande pour renforcer en motopompes de grande capacité 800 à 1000 m³/heure, et aussi renforcer le dispositif de canalisation et les conduites anaconda», a-t-il déclaré. Le Chef de l'État a rassuré les populations, être venu apporter le soutien de toute la nation sénégalaise. «Je voudrai vous donner l'assurance que l'État sera à vos côtés dans l'urgence qui est de sortir les eaux des maisons et des

quartiers et aussi assurer un saupoudrage pour éviter le développement des maladies liées à l'eau. Il s'agira aussi d'apporter l'assurance aux familles en termes de ressources financières et de vivres. Cette dernière opération tout comme le pompage et le saupoudrage ont commencé depuis le déclenchement du Plan Orsec», a-t-il souligné.

Lors de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, tenue le mercredi 16 septembre 2020, le Chef de l'Etat a axé sa communication sur la gestion des inondations. Il a signifié l'impératif d'accélérer, dans le cadre du Plan ORSEC, le déploiement de tous les moyens logistiques de pompage des eaux et de secours ainsi que l'assistance humanitaire aux populations sinistrées. Le Président de la République a donc insisté, en demandant aux ministres concernés, de lui proposer un Programme spécial intérimaire d'assainissement pour Keur Massar, en cohérence avec le Programme décennal de lutte contre les inondations.

Le Président Macky SALL fustige les lotissements dans des cuvettes

La commune de Keur-Massar, créée en 1996, l'une des 16 communes de Pikine, sera bientôt érigée en département. L'annonce a été faite par le Président de la République, son Excellence Macky SALL, lors d'une visite dans les zones inondées de Keur Massar.

Le Chef de l'État, Macky SALL, a annoncé l'érection de la commune de Keur Massar en département «en réponse aux nombreux problèmes d'assainissement et d'urbanisation» de cette localité. Le Président de la République a fait cette annonce, lors d'une visite dans les zones inondées dans la commune de Keur Massar. Elle s'est beaucoup développée au cours des dernières années en termes d'activités économiques et de démographie. Il a instruit les Ministres des Collectivités territoriales, de l'Intérieur de travailler avec les autorités ad-

ministratives, les élus, les chefs coutumiers et les maires «pour voir la cohérence territoriale pour le futur département de Keur Massar». Pour amoindrir les cas d'inondations à l'avenir, le Chef de l'État a aussi demandé aux maires de cesser le lotissement des zones non aedificandi. « Nous avons beaucoup fait mais ce n'est pas suffisant, et ce que je voudrais demander aux maires sous la supervision des autorités administratives, de cesser de donner des lotissements dans des zones de cuvette », indique-t-il. Autrement, poursuit le Président de la République, «tout ce que nous ferons ne servira à rien». «Chaque fois que nous aurons traité un problème, les gens iront dans un marigot pour y faire des lotissements et dès qu'il y aura une pluie, nous aurons encore un spectre désolant des inondations. Nous devons nous accorder dessus, pour que les zones non ae-

dificandi ne soient plus des zones autorisées pour l'habitat», insiste le Chef de l'Etat selon qui, c'est cela qui permettra de donner un sens aux actions du Gouvernement. A son avis, «beaucoup de ressources ont été injectées, et nous allons continuer à le faire, puisque de façon globale le département de Pikine est dans des zones de marécages, si vous reprenez les anciennes cartes toutes ces zones étaient des zones de marécages. Mais nous pouvons faire de l'assainissement et nous le ferons ». Par ailleurs, le Président SALL a assuré que des actions très importantes seront engagées sans délai pour la gestion de Mbeubeuss et environs ainsi que la restructuration des quartiers autour de Malika, et Keur Massar. «Tout cela constitue un package d'investissements que le Sénégal va apporter», souligne le Président de la République, Macky SALL.





PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SON EXCELLENCE, MACKY SALL

« Nous allons poursuivre la mise en œuvre du Plan Décennal de Lutte contre les Inondations »

La mise en œuvre du Plan Décennal de Lutte contre les Inondations va se poursuivre. L'annonce a été faite par le Président de la République, Son Excellence, Macky SALL suite aux inondations provoquées par des pluies exceptionnelles enregistrées par le Sénégal, le 5 septembre 2020.

Le Président de la République, son Excellence Macky SALL s'est prononcé sur les pluies exceptionnelles enregistrées par le Sénégal le 5 septembre 2020 qui ont entraîné des inondations. Dans son adresse à la nation du mardi 8 septembre 2020, le Chef de la magistrature suprême a commencé par présenter ses condoléances aux familles

qui ont perdu des proches. Il a également exprimé sa compassion aux sinistrés. D'ailleurs, ces derniers bénéficieront d'une enveloppe de 3 milliards de francs Cfa sur les 10 qui seront débloqués pour faire face aux urgences. « Le Plan Décennal de Lutte contre les Inondations va se poursuivre. Nous avons noté que partout où l'investissement a été fait avec des ouvrages structurants, quelle que soit la quantité d'eau, elle a été évacuée », a noté le chef de l'Etat. A cette occasion, il a annoncé que le gouvernement va présenter prochainement la situation du Plan Décennal, mieux un nouveau schéma sera dévoilé afin de mobiliser des financements supplémentaires. Le Président

de la République a salué la mobilisation des sapeurs-pompiers, de l'ONAS et des autres services de l'Etat pour l'évacuation des eaux. Pour le Président de la République, les ouvrages réalisés dans le cadre du Plan Décennal de Lutte contre les Inondations ont pesé sur l'atténuation des impacts. « N'eût été ces efforts de l'Etat, beaucoup plus de populations seraient dans les plus grandes épreuves », a laissé entendre le Président. Dans son discours, il a abordé le caractère exceptionnel de ces précipitations qui ont un lien avec les manifestations des changements climatiques. C'est pourquoi les populations doivent cesser de construire dans les zones inondables.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Monsieur Mahammad Boun Abdallah DIONNE loue les nombreux efforts de l'Etat

L'Etat du Sénégal a consenti beaucoup d'efforts dans la lutte contre les inondations depuis 2012. C'est la conviction de l'ancien Premier Ministre Monsieur Mahammad Boun Abdallah DIONNE, qui a également vanté les réalisations du Plan décennal de Gestion des inondations.

Le mois de septembre a enregistré de fortes pluies au Sénégal à tel point que certaines localités sont inondées. Pour le Secrétaire général de la Présidence, Monsieur Mahammad Boun Abdallah DIONNE, ces fortes précipitations relè-

vent d'un phénomène mondial. « Les dérèglements climatiques impactent, le climat global de notre planète Terre. Pendant que le territoire national recevait, samedi 5 septembre 2020, l'équivalent d'un trimestre d'eaux pluviales en une seule fois, de fortes inondations détruisaient plus de 5200 maisons au Nigeria, précisément dans l'État de Kano, tuant également plusieurs personnes. De la même manière, l'Égypte et la côte de la mer Rouge étaient touchées par des inondations à la suite de fortes pluies », a expliqué M. Dionne dans un entretien accordé au journal « Le soleil

». Il a rappelé que le Président son Excellence Macky SALL a mis en place, dès 2012, le Programme décennal de Gestion des inondations (Pdli 2012-2022), d'un budget global de 766,988 milliards de Fcfa. Ces investissements, poursuit-il, comprennent trois phases : une phase d'urgence 2012-2013, une phase à court terme allant de 2014 à 2016 et une phase à moyen et long termes pour la période 2017-2022. Il pense que beaucoup d'efforts ont déjà été consentis dans la réalisation d'ouvrages structurants à travers le pays. Il a souligné que ces travaux ont permis





DOSSIER GESTION DES INONDATIONS

d'obtenir des résultats notoires dans la lutte contre les inondations, particulièrement dans la région de Dakar.

Plan décennal de Gestion des inondations

A en croire M. Dionne, le cadre de travail de l'État a permis, depuis 2012, aux différents Gouvernements du Président Macky SALL l'atteinte de résultats appréciables en matière de lutte contre les inondations. Il a d'ailleurs promis un rapport d'étape du Programme décennal qui sera rendu public « parce que la gouvernance du Président Macky SALL, c'est d'abord la redevabilité ». Le Programme décennal se compose de plusieurs composantes dont celle mise en œuvre par le ministère de l'Eau et de l'Assainissement à travers l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS). De l'avis de l'ancien Premier Ministre depuis 2012, l'ONAS a engagé la réalisation d'importants projets structurants du Programme décennal. Il s'agit notamment des investissements de la phase d'urgence 2012-2013, pour un volume global de 30,225 milliards de FCfa, couvrant le drainage des eaux pluviales de la Route nationale numéro 1 et de la réalisation d'une station de pompage de 7200 m³/h. Toujours à en croire le Secrétaire général de la Présidence, de la phase d'urgence 2012-2013 a également permis de réaliser, à Dakar, des projets d'envergure de drainage des eaux pluviales au Cices, à Ouest Foire et environs, la réhabilitation des stations de pompage de Grand Yoff, Zone de captage et Bourguiba, la réhabilitation et le renforcement de 21 stations de pompage ainsi que la construction de sept autres. Il n'a pas occulté les réalisations qui ont été faites à Touba où le drainage des eaux pluviales a été réalisé grâce à la réhabilitation des stations de pompage de Touba Mosquée et de Marché Occas, la reconstruction de la station de Keur Niang, la réalisation de 19 km de réseau et la construction d'un bassin d'infiltration. « Bambey fut également pris en charge à travers la construction d'une station de pompage, la réalisation de cinq km de réseau et la construction d'un bassin. Enfin, en ce qui concerne les autres régions, 15 stations de pompage avaient été réhabilitées et renforcées », s'est

encore félicité M. DIONNE. La capitale a aussi été bien dotée d'ouvrages d'assainissements. En effet, à Dakar, quatre stations de pompage ont été construites et six ont été réhabilitées pour un montant total de 1,441 milliard de Fcfa.

Projet de gestion des eaux pluviales

La banlieue n'a pas été en reste dans la mesure où à Pikine, un volume de 3,185 milliards de FCfa a été investi à Sam 2, Ndiawar Diagne, Hainoumady, Gouye Sapot, Tally Carreaux, Guinaw rails Nord et Hamdalaye. L'ancien Premier Ministre fait remarquer qu'à Guédiawaye, une enveloppe de 1,556 milliard de FCfa a été allouée pour réaliser deux systèmes de pompage à Oilybia Fadia et à la Cité Shs, drainer les points bas à Hamo, lycée Parcelles assainies et Golf sud, et réhabiliter les stations du stade Amadou Barry et de la Cité Dioumkhop. « Tout ceci est mesurable et constatable sur le terrain. D'autres communes furent également couvertes par la phase à court terme 2014-2016 du Programme décennal à savoir Saint-Louis, Mbour, Diourbel, Thiadiaye, Kaolack et Kaffrine », a-t-il indiqué. Monsieur Mahammad Boun Abdallah DIONNE est également revenu sur les nombreuses interventions du Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'Adaptation au Changement Climatique (PROGEP), qui est une autre composante du Programme décennal de Gestions des Inondations. Pour rappel, le PROGEP a été initié en 2012 et financé, à hauteur de 64,48 milliards de FCfa, par l'État, la Banque mondiale, le Fonds nordique de développement et le Fonds pour l'environnement mondial. Le PROGEP a, entre autres résultats, permis de réaliser les Plans directeurs de drainage des villes de Pikine et Guédiawaye, la construction de quatre stations de pompage et 21 bassins de rétention et d'écrêtement d'une capacité globale de 700 000 m³ ; de même que l'édification de 50,3 km de canaux (primaires et secondaires), de collecteurs et d'ouvrages de ruissellement. Si l'on en croit M. DIONNE, au moment de la clôture du PROGEP, au mois de mai 2020, nos concitoyens directement préservés des inondations dans la banlieue de Dakar ont été évalués à 167 000 ; « ce qui est une excellente performance ».

Redevabilité

Il est convaincu que le Programme décennal a enregistré beaucoup de résultats satisfaisants. Et pour cause, de nombreuses communes qui, jadis, étaient sous les eaux en pareilles circonstances ont pu, aujourd'hui, résister en recevant l'équivalent de trois mois d'eaux pluviales en une seule journée. « On se souvient encore de ce que vivaient les populations de Yoff à hauteur de Philippe Maguilène Senghor, de la Cité Soleil, mais aussi celles de Bambey, de Touba et de bien d'autres villes de l'intérieur du pays », a-t-il laissé entendre. Il a soutenu que dans le cadre de la phase à moyen et long termes (2017-2022), plusieurs autres projets du Programme décennal continueront à être financés par l'État ; tout en magnifiant la qualité très satisfaisante des ouvrages de drainage et de prévention des inondations qui ont été réalisés. Il rassure que ces ouvrages sont étudiés, édifiés et contrôlés par des bureaux d'études qui travaillent avec l'État et les structures publiques concernées suivant les meilleures normes internationales édictées en la matière. D'après lui, le Président de la République reste plus que jamais attaché à la qualité et à l'efficacité dans l'exécution rapide de l'action publique. « Toutes les infrastructures du Plan Sénégal émergent (PSE) sont testées et validées avant leur réception. Cela donne d'ailleurs, par moments, un ressenti ou une perception de lenteur et de retard dans la mise en service des infrastructures, mais tel est le prix à payer pour la sécurité des populations », a-t-il souligné.

Sous un autre rapport, l'ancien Premier Ministre a mis l'accent sur « la redevabilité qui reste un des piliers de la gouvernance de son Excellence Macky SALL ». Il révèle que le Chef de l'État dispose en sus des corps de contrôle de l'État, de deux instruments que sont le Bureau opérationnel de suivi (Bos), chargé du monitoring, et la Commission d'évaluation des politiques et programmes publics qui s'occupe de l'évaluation. Ces deux instruments concourent, tous les deux, à ancrer, dans la transparence, la culture du résultat et de la performance au sein de l'État et des structures publiques. Il faut souligner que l'ancien Premier ministre Monsieur Mahammad Boun Abdallah DIONNE n'est pas resté insensible à la détresse que vivent les sinistrés des inondations.



PROGRAMME DECENNAL DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

L'OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SENEGAL (ONAS) JOUE SA PARTITION

Depuis les années 1980, le Sénégal est confronté à des inondations récurrentes qui n'ont, depuis leur avènement, cessé d'impacter, négativement, les conditions de vie des populations, notamment dans les banlieues, et plus particulièrement à Dakar.

Devant l'importance des enjeux, le Gouvernement a, dès son installation en 2012, initié et engagé la mise en œuvre d'une politique de gestion des risques d'inondation visant à préserver les vies humaines, l'économie et l'environnement.

Le PDLI 2012-2022 a été validé par le Chef de l'Etat à l'issue du Conseil Présidentiel du 19 Septembre 2012. Évalué à plus de 767 milliards de FCFA, il est articulé autour des trois phases suivantes : une phase d'urgence 2012-2013, une phase intermédiaire (2014-2016) et une phase moyenne et long termes (2017-2022). Le financement est assuré par l'Etat avec l'appui de partenaires techniques et financiers, bilatéraux et multilatéraux.

Le PDLI 2012-2022 comprend quatre volets synthétisés suivants : l'amélioration de la connaissance des zones d'inondation, le relogement des populations sinistrées, la planification et l'aménagement des villes et le renforcement de la résilience des villes.

Le volet sur la résilience des villes consiste à réaliser **des ouvrages de drainage et/ou de rétention des eaux pluviales et des systèmes de protection contre les inondations.**

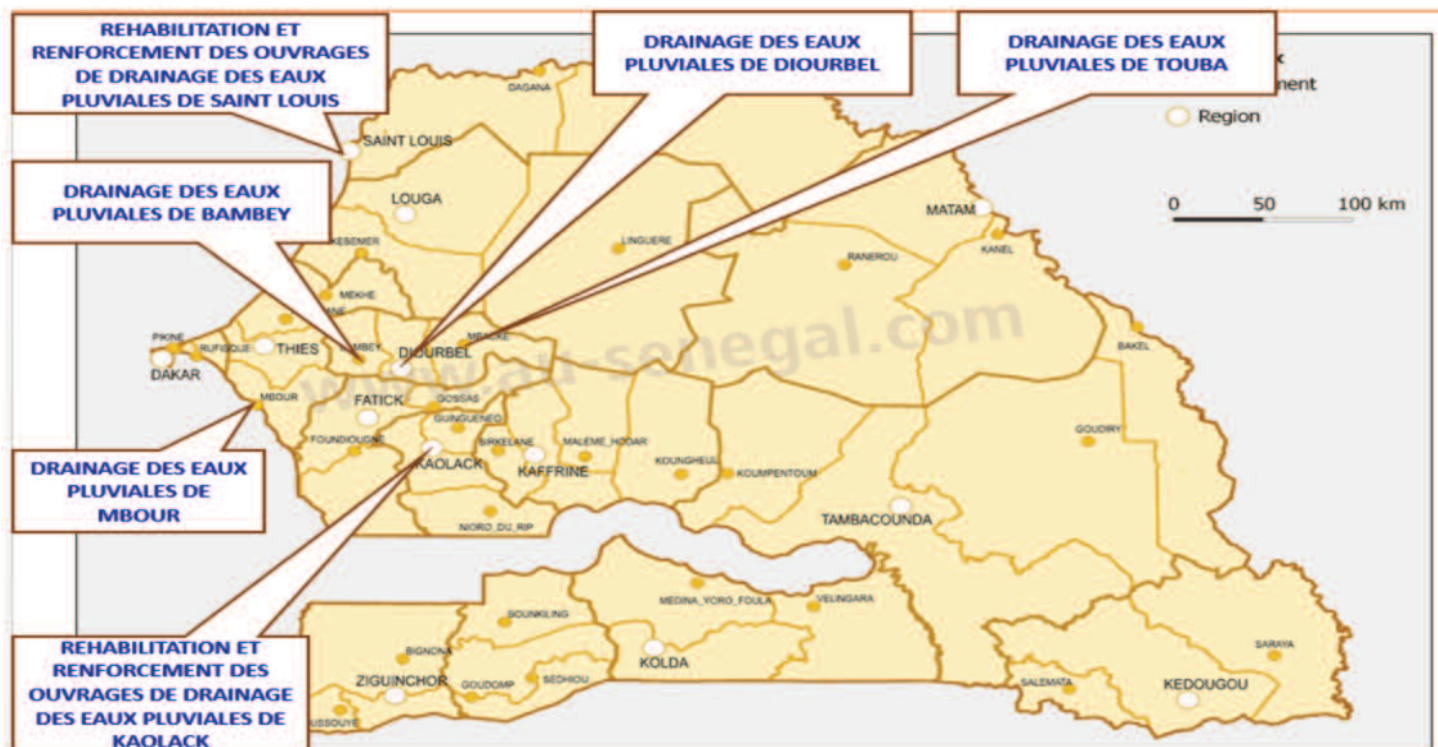
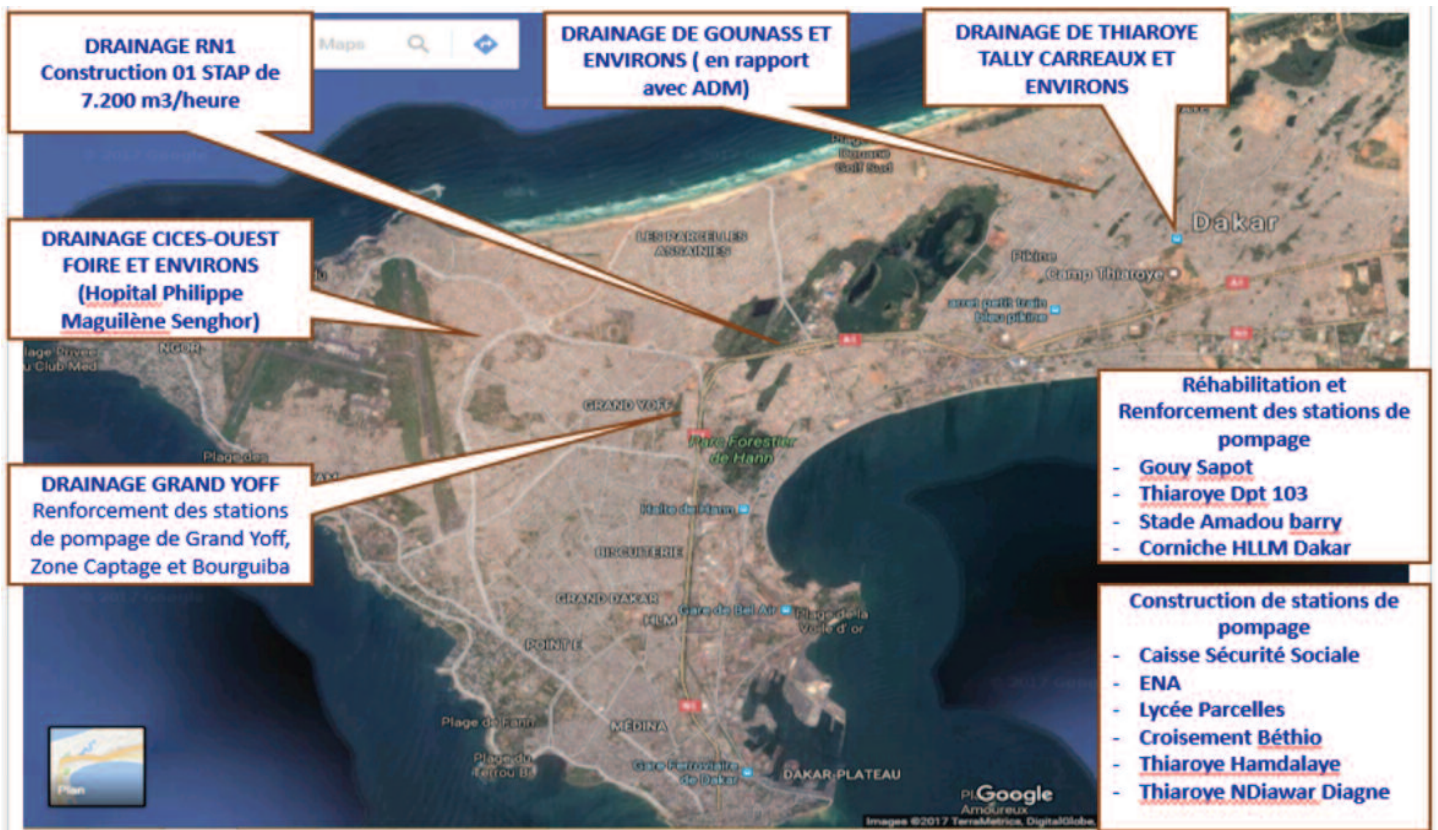
Les structures techniques impliquées dans la réalisation du volet portant drainage des eaux pluviales sont :

- l'Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) ;
- l'Agence de Développement Municipal (ADM) ;
- l'Agence pour la Promotion des Investissements et des grands Travaux (APIX).

L'ONAS, a mis en œuvre une partie du volet «**Drainage des eaux pluviales**» avec trois principales composantes :

1. Construction de nouvelles infrastructures ;
2. Réhabilitations et renforcements des stations et réseaux existants ;
3. Entretien des réseaux existants.

Depuis 2012, plusieurs investissements ont été réalisés par l'ONAS à Dakar et dans les régions.



Ces constructions ont porté sur la réalisation d'infrastructures de drainage des eaux pluviales dans des quartiers jadis soumis aux inondations et ont permis de réduire efficacement le phénomène, et de libérer des eaux plusieurs zones habitées à Dakar et dans les autres régions avec des impacts réels, notamment à Ouest Foire, Grand Yoff, Dalifort, Wakhinane Nimzatt, Yeumbeul, Medina Gounass, Djidah Thiaroye Kao, Keur Mbaye Fall, Guinaw Rail Nord, Diamaguène Sicap Mbao, Tivaouane Diaksao, Guinaw Rail Sud, Thiaroye Gare, Bambey, Touba et Fatick.



DOSSIER GESTION DES INONDATIONS

TABLEAU DES REALISATIONS DE L'ONAS

SITES		NATURE DES TRAVAUX	MONTANT FCFA TTC	
Phase d'urgence 2012-2013				
Dakar	Ouest foire	Travaux d'Assainissement des eaux pluviales de Ouest Foire et CICES / Canaux de drainage sur 3000 ml	7 803 510 020	
	RN1 (ex station Elton)	Travaux de construction station pompage des eaux Pluviales sur la RN1 ex ELTON 7200 m3/h avec 2450 ml de refoulement	8 795 537 963	
	Grand Yoff, Bourguiba et Zone de captage	Réhabilitation et Renforcement des stations de pompage d'eaux pluviales	3 694 529 011	
	Nimzatt, Génie rural, Caisse sécurité sociale, ENA...	Travaux de réhabilitation renforcement réseaux	1 033 724 409	
	STEP Cambérène		Réhabilitation de Travaux de Génie Civil	70 957 765
			Fourniture de Matériels Electriques pour la Réhabilitation des coffres Electriques	66 101 240
			Travaux de réhabilitation et renforcement des stations à Dakar et délocalisation du TGBT de la STEP Cambérène	3 297 589 709
Zone de Captage	Travaux de Curage et de Génie Civil du Bassin de Stockage de la zone de Captage	359 111 760		
Saint Louis	Diaminar, Leona, Ile Nord, Goxu Mbactie, Cité Niakh	Travaux de Réhabilitation et renforcement des réseaux et stations	2 237 540 730	
Kaolack	SP1 et SP2			
Thies	Saly, Sampathé			
Touba	Touba mosquée...	Drainage 7.000 ml	7 868 338 147	
	Gde Mosquée-Marché Ocass	Réfection de stations pompages :		
	Keur Niang	Réfection station de pompage et réalisation de bassin de stockage		
Bambey		Drainage sur 3000 ml. / Réalisation de station de pompage et de bassin de stockage.	1 973 142 669	
TOTAL			37 200 083 423	



DOSSIER GESTION DES INONDATIONS

SITES	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT FCFA TTC
Phase court terme 2014-2016		
Pikine et Thiaroye	Réhabilitation des stations de pompage de Gouy Sapot et Départemental 103 ;	3 185 492 680
	Construction de trois nouvelles stations de pompage à Sam-Sam 2, Hainoumady et Diawar Diagne	
	Drainage gravitaire de divers points bas tels que Tally Carreaux, Guinaw Rail Nord, Ainoumady et Hamdallaye.	
	Construction d'un bassin de stockage à la station de pompage de cité Diougkhope	
Guédiawaye	Réhabilitation et le renforcement des stations de pompage de Cité Dioumkhop et Stade Amadou Barry	1 556 363 000
Parcelles Assainies	Réalisation de systèmes de pompage à Oilybia Fadia, Lycée de Parcelles, cité SHS, Unité 17	1 441 514 854
	Drainage gravitaire du point bas de Hamo 1	
	Construction de la station de pompage d'eaux pluviales d'Unité 24	
	Réhabilitation de la station de pompage d'eaux pluviales de Grand Médine, Ndiaga Mbaye et d'Unité 13	
Hann Maristes et Environs	Construction de systèmes de pompage à ITA, CPI, Zakat House et drainage gravitaire de la mosquée Imam Kane et du Croisement Mèches Darling	
Mbour	Construction de systèmes de pompage à la cité SONATEL	104 418 000
Diourbel	Construction de systèmes de pompage à Roukh Bou Sèew, Golombitt et marché Ndoumbé Diop	277 934 538
Thiadiaye Kaolack Kaffrine	Drainage des points bas marché RN1Thiadiaye, de Khakhoun à Kaolack et de l'école 5 à Kaffrine	612 644 900
Saint Louis	Drainage des eaux pluviales	501 722 500
TOTAL		7 680 090 472



DOSSIER GESTION DES INONDATIONS

SITES	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT FCFA TTC
Phase moyen et long termes 2017-2022		
Keur Niang à Touba	Doublment de la conduite de refoulement de la station de pompage	1 230 613 150
Colobane - Rebeuss et Yoff (Domicile du Khalif des Layennes et ses environs)	Extension et densification des réseaux de drainage des eaux pluviales	999 388 098
Cimetière de Thiaroye et environs	Construction de deux stations de pompage de 500m ³ /h unitaire et de réseaux de drainage	297 871 131
Gouye Mouride à Rufisque	Drainage des eaux pluviales du quartier	210 063 600
Khakhoun à Kaolack	Pompage des eaux pluviales du point bas Fourniture et pose d'un réseau DN250 sur 1000ml, pose d'une pompe de 1000m ³ ,	250 000 000
Commune de Sédhiou	Construction de canaux d'eaux pluviales sur 3500 ml	1 207 971 310
Commune de Kaffrine	Pose d'un collecteur DN250 sur 1000ml et d'une pompe de 1000 m ³	1 586 888 080
	Construction d'une station de pompage équipée de deux pompes débit unitaire 1000 m ³ /h, construction de canaux rectangulaires en béton armé 2500ml, Construction d'un bassin tampon de à l'intérieur de la station de 2500 m ³	
Hôpital Philippe Maguilene Senghor	Construction d'une station de pompage de 600 m ³ à l'intérieur de l'hôpital	211 965 826
Camille basse	Pose d'un collecteur d'eaux pluviales DN 400 sur 2700 ml	432 870 792
Ndamatou à Touba	Construction d'une station de pompage de 500 m ³ /h	181 576 240
Route de Keur Serigne Bass à Touba	Construction d'une station de pompage de 500 m ³ /h	181 576 240
Cité soleil est environs	5223 ml de réseau de drainage et 57113 m ³ de voirie drainante	4 993 000 000
Fatick	6500 ml de Réseau eaux pluviales et 04 Bassins eaux pluviales	4 498 000 000
Saint-Louis	4200 ml de Réseau eaux pluviales	1 200 000 000



DOSSIER GESTION DES INONDATIONS

SITES	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT FCFA TTC
Phase moyen et long termes 2017-2022		
Kaolack	Travaux de drainage des eaux pluviales	15 089 250 819
	Réalisation de 12,5 Km de collecteurs de drainage d'eaux pluviales	
	Réalisation de deux (02) bassins d'écrêtage de 19 500 m ³ et de 765 m ³	
	Réalisation de 7992 ml de voiries neuves en pavés autobloquants	
	Réfection de 695 ml de chaussées en béton bitumineux de 6m de large y compris fondation.	
	Pose de 195 grilles en fonte D400 pour regards avaloirs (40x40)	
	Reprofilage de la bande d'Aouzou (talweg débouchant sur le fleuve Saloum) sur un linéaire de 3 567 ml	
TOTAL		32 571 035 286

TOTAL GENERAL	77 451 209 181
----------------------	-----------------------

Même s'il reste encore beaucoup à faire pour arriver à la maîtrise totale des inondations à travers le pays, les efforts déployés dans le cadre de la mise en œuvre du PDLI 2012-2022 ont commencé à être efficaces et des progrès notoires sont identifiables.



DÉCLENCHEMENT DU PLAN ORSEC

Les autorités au chevet des sinistrés

Le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Aly Ngouille NDIAYE a déclenché le Plan Orsec conformément aux instructions du Président de la République, son Excellence, Macky SALL. L'objectif, c'est de soulager des sinistrés victimes des inondations.

Le gouvernement du Sénégal a décidé d'agir dans l'urgence pour soulager les personnes victimes des inondations suite aux fortes pluies du 5 septembre 2020. En plus des 3 milliards de francs Cfa destinés à soutenir les victimes, le gouvernement a déclenché le Plan Orsec. Depuis lors, le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Aly Ngouille NDIAYE n'a pas mis du temps pour

aller à la rencontre et surtout à l'écoute des populations conformément aux instructions du Président de la République, son Excellence, Macky SALL. Le Ministre de l'Intérieur a été au chevet des zones inondées de Thiès, le 9 septembre 2020. Il a notamment visité le poste de santé de Nguint, le Dalot de Jules Sagna, la Rue docteur Guillet et le site de pompage de Keur Abdoulaye Yakhine. Il était accompagné par le Gouverneur de Thiès, Monsieur Mouhamadou Moustapha NDAO, du Maire de la ville Monsieur Talla SYLLA et de l'Honorable député, Monsieur Abdou MBOW. A Dakar, il a été dans plusieurs zones inondées de la banlieue dakaroise.

C'est ainsi qu'il a été à Keur-Massar, l'une des zones les plus touchées à Yeumbeul-Nord. Lors des différentes étapes, il a eu des échanges avec les populations sur les solutions d'urgence et des réponses durables contre la problématique des inondations dont l'occurrence et l'ampleur ont des liens avec les changements climatiques.

Faudrait-il le rappeler, le Plan Orsec a pour objectif d'accélérer l'évacuation des eaux afin de soulager des sinistrés qui recevront aussi un transfert d'argent de l'enveloppe de 3 milliards de francs Cfa sur les 10 milliards de francs Cfa annoncés par le Président de la République, Son Excellence Macky SALL.

MONSIEUR PEDRE SY, DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION ET DU CONTROLE DE L'ONAS « Nous avons 74 stations à travers le pays qui fonctionnent »

Le bilan du Programme décennal de Gestion des inondations et perspectives (2012-2022) est fort appréciable. En moins de dix ans, beaucoup d'ouvrages de drainage des eaux pluviales ont été réalisés à Dakar et à l'intérieur du pays. « Nous avons 74 stations dont 42 à Dakar et 32 à l'intérieur du pays qui fonctionnent. Il y a eu moins d'impacts des inondations dans toutes les zones où nous avons des infrastructures. Nous avons revu à la hausse toutes nos équipes qui fonctionnent 24 heures sur 24 », confie Monsieur Pèdre SY, le Directeur de l'Exploitation et du Contrôle de l'Office National de l'Assainissement du Sé-

négal (ONAS). Selon lui, les inondations constatées dans les zones drainées c'est-à-dire qui ont des ouvrages d'assainissement sont la conséquence des pluies exceptionnelles enregistrées le 5 septembre 2020.

Pour sa part, Monsieur Madické CISSE, le chef de projet de la prévention des risques d'inondations au Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, a abondé dans le même sens. Il soutient : « L'Etat a beaucoup fait en matière de lutte contre les inondations. Les infrastructures ont pesé dans les réduction des impacts ».



Une quinzaine de motopompes aux quartiers de Diamaguène Sicap-Mbao

A Diamaguène Sicap Mbao-Tally Mame Diarra, des ménages sont souvent confrontés aux problèmes d'évacuation des eaux de pluies. Pour une solution d'urgence, le Directeur Général de l'ONAS a remis une quinzaine de motopompes aux habitants de la commune. Le président du Mouvement Zéro Inondation, Mon-

sieur Abdou Samack DIOUF, après avoir réceptionné le matériel a remercié l'ONAS pour cet appui et son engagement sur le terrain. Il a assuré que ces motopompes seront d'un grand appui pour les 70 quartiers de la commune de Diamaguène Sicpa Mbao. Ils ont salué le travail de l'ONAS et de son Directeur.



DAKAR ET SA BANLIEUE

Des canaux d'évacuation des eaux pluviales curés

L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) a entamé depuis le 14 avril 2020, les opérations de curage des réseaux des eaux pluviales. La visite d'une délégation de l'ONAS, ce 29 avril 2020, dans la banlieue dakaroise a permis de constater le démarrage précoce de ces travaux au grand bonheur des populations.

La vie reprend son cours normal aux quartiers Nasroulaye 2, Sam Sam, Diawar Diagne, etc. Jadis, il y a une quinzaine d'années, ces localités étaient confrontées à des inondations. Dès son accession au pouvoir en 2012, le Président de la République, son Macky SALL, a initié un Plan décennal de lutte contre les inondations à travers le pays qui a porté ses fruits dans la banlieue. A Nasroulaye, Sam Sam, Diawar Diagne, entre autres localités de la banlieue dakaroise, les eaux pluviales stagnaient jusqu'en février de chaque année. Les populations vivaient un véritable calvaire. Certains habitants avaient même abandonné leurs domiciles. Les activités tournaient au ralenti. Cela relève aujourd'hui d'un vieux souvenir grâce aux travaux d'évacuation des eaux pluviales réalisés par l'Office National

de l'Assainissement du Sénégal (ONAS). Il s'agit de trois réseaux de drainage des eaux pluviales, d'un canal, de trois stations de pompage à Hamdalaye, à Diawar Diagne et Sam Sam Teen bi, et du renforcement de la station principale de Gouye Sapot. Dans le cadre des opérations pré-hivernales, l'ONAS a organisé, le mercredi 29 avril 2020, une visite de terrain à Nasroulaye-Sam Sam Teen bi (Diama-guène Sicap Mbao), à la Cité Pépinière (Pikine-Est), au collecteur de l'Ecole nationale d'administration (Ena) situé sur le boulevard Dial Diop de Grand-Dakar et à la Rue 9 de la Médina.

Cette année, l'ONAS a entamé depuis le 14 avril les opérations pré-hivernales. Sur place, les équipes des sociétés contractantes sont à pied d'œuvre. Les grilles avaloirs et les couvercles des regards sont ouverts pour pouvoir enlever les tas de sable et d'ordures entassés dans les réseaux d'évacuation d'eaux pluviales. A l'aide de leurs treuils de curage manuel reliés par des fils à béton, les ouvriers tirent les seaux remplis de sable et d'ordures. A côté des regards, des sacs remplis de sable et de détruits d'une capacité d'une tonne. Une tâche méticuleuse et fastidieuse.

A l'issue de la visite de terrain, le Directeur de l'Exploitation et du contrôle de l'ONAS, Monsieur Pèdre SY, souligne que les opérations de curage qui ont nécessité d'importants moyens matériels et financiers, ont démarré précocement sur l'étendue de la région de Dakar. A l'en croire, cette première phase va se poursuivre jusqu'en juillet 2020, tout en rappelant que les opérations se font avant, pendant et après hivernage. Mieux encore, informe-t-il, « après le curage, des équipes seront pré-positionnées sur les points bas ». A ce niveau, le Directeur de l'Exploitation et du contrôle de l'ONAS appelle les collectivités territoriales à mener des opérations de dessablement et d'enlèvement des ordures dans les artères de leurs villes.

A Nasroulaye-Sam Sam Teen bi, le Directeur de l'Exploitation de l'ONAS, Pèdre SY, précise que toutes ces infrastructures ont été interconnectées et les eaux pluviales sont pompées en mer à travers la station principale de Gouye Sapot. Par ailleurs, il soutient que la crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas impacté le démarrage des travaux de curage. L'ONAS s'est, selon lui, adapté à la situation pour dérouler ces opérations.

CENTRE PHILIPPE MAGUILÈNE SENGHOR DE YOFF

Des dispositions hardies contre les inondations

L'espoir est permis. Le Centre de santé Philippe Maguilène Senghor de Yoff ne vivra plus le phénomène des inondations grâce à la construction d'une station de pompage des eaux pluviales réalisée par l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS).

Aux premières heures de la matinée, le Centre de santé Philippe Maguilène Senghor ne désemplit pas, ce 8 juin 2020. Les agents de nettoyage de l'établissement sanitaire sont à pied d'œuvre. Alors que leurs collègues chargés de la sécurité veillent au grain et filtrent les entrées. Dans un contexte de la pandémie à coronavirus, la prise de température par thermo-flash constitue un passage obligatoire. Il faudra que l'appareil affiche moins de 38 degrés pour obtenir un quitus. Sous des tentes faisant office d'espace d'accueil, accompagnants et patients se protègent contre les torrides rayons solaires. Le Centre de santé Philippe Maguilène Senghor est, depuis quelques années, en proie à des inondations. « Il suffit de dix minutes de pluie pour qu'il soit inondé », avoue le chef de district, devant le Directeur Général de l'ONAS, Monsieur Lansana Gagny SAKHO. Ce dernier s'y était rendu en début juin 2020 pour constater l'état d'avancement des travaux de la station de pompage des eaux pluviales. « Nous allons œuvrer pour mettre fin à ce problème », promet M. SAKHO. Sur place, les ouvriers sont à pied d'œuvre. Munis de pelles, de brouettes, certains déblaient et creusent, alors que d'autres s'occupent des travaux de ferrailage. Monsieur Abidine DIAKHATE, le Chef du Département d'exploitation des villes de

Rufisque et Dakar, ne doute point que cette station de pompage va soulager le centre de santé pendant l'hivernage. « Nous travaillons pour isoler l'hôpital de ces canaux qui l'entourent. Nous allons mettre une station de pompage pour recueillir les eaux qui tombent dans le périmètre et les pomper directement vers la mer », explique-t-il. À l'en croire, il arrive que le canal déborde et inonde complètement l'infrastructure hospitalière en cas de fortes pluies.

Des infrastructures de plus en plus agressées

Après avoir constaté l'état d'avancement des travaux, le Directeur Général de l'ONAS et le Chef de la structure sanitaire ont visité le canal de Yoff, source de malheurs du centre de santé. Le grand tuyau d'évacuation des eaux usées et pluviales est assailli par des ordures de toute sorte. Des bouteilles, des habits, des sacs, etc. sont visibles partout. « C'est incroyable », commente Monsieur Lansana Gagny SAKHO. Transformé en poubelle, ce vieux canal supporte également le poids de plusieurs bâtiments notamment des magasins et des maisons construits dessus. « Un immeuble a été construit sur l'emprise du canal. Et il fragilise la structure du canal qui peut s'écrouler à tout moment », déplore Monsieur Abidine DIAKHATE. Ce phénomène, dit-il, rétrécit le canal. D'où les sérieuses difficultés de sécurité. « En 2015, nous avons eu un affaissement. Cela a failli créer des problèmes énormes à ce niveau », regrette le Chef du Département d'exploitation des villes de Rufisque et Dakar.





GESTION DES INONDATIONS ET EVACUATION DES EAUX USEES Vers des solutions durables pour la ville de Rufisque

La ville de Rufisque est l'une des villes les plus confrontées aux problèmes d'évacuation des eaux usées et des déchets solides. L'Etat a décidé de prendre les taureaux par les cornes.

L'ONAS a effectué une visite de terrain à Rufisque. L'objectif, c'était de s'enquérir des mesures prises pour atténuer les inondations. Déjà, les effets des premiers ouvrages sont visibles. Le quartier des Hlm n'est pas envahi par les eaux après la pluie. L'ONAS a construit dans cette zone un réseau sur 230 m avec un diamètre de 400 qui draine les eaux. Malgré tout, l'ONAS reste sur son principe de précaution en maintenant les opérations de curage des

canalisations. « Je suis très satisfait du fait que l'ONAS ait pris à bras-le-corps le cas des HLM. C'est la première fois qu'une telle infrastructure a été réalisée dans ce quartier », a salué le Maire de Rufisque-Ouest, Monsieur Aliou MAR qui a relevé la démarche inclusive adoptée par l'ONAS en impliquant les bénéficiaires dès le début du processus. Idem pour le député honorable Seydou DIOUF qui a magnifié le sens de l'anticipation. « Le coût de l'assainissement est cher. Vous êtes en train de vous donner les moyens pour réaliser les projets », a noté le député, qui a reconnu que le réseau d'assainissement des HLM est vétuste et vieillissant.

Après les HLM de Rufisque, la délégation a tour à tour visité le pont des HLM, notamment la traversée de la voie ferrée de « Diouti beu », à la base du Train Express Régional (TER) dénommé site de maintenance des infrastructures (SMI) et au canal Est (canal d'évacuation des eaux pluviales et usées) de Mérima Rufisque. Au pont des HLM, la capacité d'évacuation des eaux sera augmentée avait annoncé les techniciens. D'ailleurs, au SMI, une grande canalisation a été construite. Comme dans ces zones, le Canal-Est de Rufisque et celui Ouest ont été curés. Le défi, c'est d'amener les populations à ne pas les transformer en dépotoirs de rejets.

DIOURBEL

L'ONAS mise sur la sensibilisation des populations

L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) mise sur une meilleure implication des populations dans la lutte contre les inondations. Pour ce faire, l'ONAS entend sensibiliser ces dernières à la gestion efficace des ordures.

Comment mieux impliquer les populations dans la lutte contre le phénomène des inondations ? La question taraude l'esprit du chef de service régional de l'ONAS. Pour répondre à cette préoccupation, Monsieur Moussa Omar GAYE compte, avec son équipe, mettre l'accent sur la sensibilisation des populations. Celles-ci ont un rôle important à jouer, dans le cadre de la gestion efficace des ordures et par ricochet le sempiternel combat contre les inondations. « Pendant les opérations de curages, nous constatons une présence

massive des déchets plastiques. C'est pourquoi, nous voulons attirer l'attention de la population sur les conséquences de la mauvaise gestion des déchets plastiques. Leur présence bouche les canaux d'eaux pluviales » a-t-il expliqué.

Il faut souligner à Diourbel, l'ONAS a entamé depuis plusieurs jours des opérations pré-hivernages en vue d'atténuer les risques d'inondations. « Nous avons lancé les travaux de curages du réseau d'assainissement ce dimanche dans la commune de Diourbel plus précisément au marché Monsieur Ndoumbé DIOP. Le choix du jour non ouvrable se justifie par la mesure de fermer les marchés un jour dans la semaine pour répondre aux exigences de la pandémie du coronavirus. Sur les 10 km de réseaux à curer au niveau régional, les 3 km reviennent à la commune

de Diourbel » a fait remarquer le chef du service régional de l'ONAS. En particulier, les travaux consistent à désensabler le réseau pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales vers les stations de pompage qui sont au nombre de 6 dans la région dont 3 dans la commune. Il s'agira également de draguer ces lieux de collectes d'eaux pluviales pour éviter les débordements.

Parallèlement à ces opérations, l'ONAS de Diourbel envisage d'effectuer d'autres travaux d'entretiens et de renouvellements des équipements. Il s'agit notamment de l'acquisition d'équipements individuels pour le personnel, de la mise à disposition de nouvelles pompes, de travaux de réparation et d'entretien des pompes déjà disponibles, des outillages nécessaires pour faire face aux inondations.





A SAINT-LOUIS

L'ONAS déplore les branchements clandestins et l'obstruction des conduites d'eaux pluviales

Le chef du Service régional de l'assainissement de Saint-Louis (nord), Monsieur Oumar BARRY, a déploré, en fin juin 2020, les branchements clandestins et le déversement des eaux provenant des fosses septiques dans les canaux d'évacuation des eaux pluviales, dans certains quartiers de la commune chef-lieu de région. A l'occasion des travaux de réfection effectués par l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) pour éviter les inondations, il a constaté que des ordures ménagères sont déversées dans les canaux d'évacuation des eaux pluviales. A la suite d'une inspection des ouvrages de l'ONAS dans les quartiers saint-louisiens de Diaminar, Pikine, Diawlingue

et Tableau Walo, M. Barry a remarqué qu'un bassin de rétention des eaux pluviales a été transformé en dépotoir par les usagers. Et le bassin s'est retrouvé obstrué, a-t-il dit, déplorant le « mauvais usage » qui a été fait des ouvrages d'assainissement de la ville. L'ONAS mène une campagne de sensibilisation et d'information contre les « agressions » menées par les populations sur la voirie, selon sa direction régionale de l'ONAS. Un numéro vert (818001012) est mis à la disposition des populations, pour que soient signalées les « anomalies » et les « dysfonctionnements » des ouvrages d'assainissement. L'ONAS s'est employé, jusqu'au 31 juillet 2020, à réfectionner ses ouvrages

dans les régions de Matam (nord) et de Saint-Louis, avant les pluies, selon Monsieur Oumar Barry. Un circuit de 22 kilomètres sera réfectionné dans le département de Saint-Louis, pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales, et 13 stations de pompage seront réparées. Les ouvrages électromécaniques et hydrauliques des communes de Saint-Louis, Richard-Toll, Dagana et Podor seront réparés dans le cadre des opérations pré-hivernages en cours. La région de Matam dépend du service régional de l'ONAS de Saint-Louis, précise M. BARRY, ajoutant que « toutes ces activités pré-hivernages sont menées pour éviter les inondations, la prolifération des moustiques et les maladies hivernales ».



DIOURBEL ET TOUBA

Les ouvrages mis à niveau pour faire face aux inondations

Après Fatick et Kaolack, l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) poursuit ses opérations pré-hivernages. A Touba et à Mbacké, les équipes, conduites par Monsieur Moussa Hamady GAYE, le chef du service régional de l'ONAS à Diourbel, ont exécuté les opérations pré-hivernages.

Pour parer à toutes les éventualités, l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) a pris les devants à Mbacké et à Touba. Pour ces opérations pré-hivernages, l'Office a déployé des équipements et des moyens conséquents notamment des camions hydro-cureurs, un engin et une équipe de manœuvres. Le bruit des camions attire l'attention des curieux. Alors que des dunes de sable noirâtre et des dé-

chets extraits des canaux d'évacuation jonchent toutes les conduites de Mbacké Khewar. « C'est une tradition à l'ONAS d'entretenir les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales dans toutes les régions à la veille de l'hivernage. Et c'est au tour de la région de Diourbel d'accueillir les équipes de terrain pour le curage des réseaux de Bambey, de Diourbel et de Mbacké. En plus de ces réseaux, nous allons procéder au curage des stations de pompage des eaux de pluies de Touba », explique Monsieur Moussa Hamady GAYE, le chef du service régional de l'ONAS. Selon lui, les opérations pré-hivernages, le nettoyage et le curage des ouvrages de drainage des eaux pluviales se déroulent normalement.

A cette occasion, il a mis l'accent sur la sensibilisation des populations pour sécuriser les réseaux d'assainissement de Touba et de Mbacké face aux agressions des conduites de l'ONAS. Toutefois, il soutient que depuis quelques des autorités religieuses et municipales font des efforts pour sensibiliser les populations sur ces actes nuisibles à leur santé et leur bien-être. Il a enfin lancé un appel aux usagers en leur indiquant que «les ouvrages leur appartiennent, une fois qu'ils les engorgent de déchets solides, ils seront les premiers à ressentir les effets, avant même l'intervention de l'ONAS ». C'est pourquoi, ils les invitent à se les approprier. Pour cela, ajoute M. GAYE, ils doivent en faire un bon usage en évitant d'y jeter des déchets solides.





Editorial

DÉPOLLUTION DE LA BAIE DE HANN



PAR
LANSANA GAGNY SAKHO
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ONAS

Une réalité sous le régime du Président Macky SALL

La baie de Hann rappelle un port naturel aux eaux calmes, claires, poissonneuses avec du sable fin et blanc sur une plage bordée de cocotiers au Sud de la presqu'île du Cap-Vert. Elle faisait le bonheur des plaisanciers, des pêcheurs et des amateurs de belles plages. Aujourd'hui, elle est devenue impropre à la pêche et à la baignade. Chaque année, elle fait partie des plages interdites à la baignade par la Direction de la Protection civile. La pollution accentuée transforme l'écosystème en une bombe écologique, une menace sur la santé publique et une cause de paupérisation des riverains.

La problématique de la dépollution de la baie de Hann a pratiquement traversé tous les régimes, près de vingt ans d'attente. **Juillet 1988**, les populations riveraines sous l'égide de l'Association Sportive et Culturelle (ASC) de Yarakh, à travers des manifestations culturelles et sportives dénommées la semaine de la baie avait commencé à alerter et sensibiliser sur la dégradation de la baie, **le 05 juin 2001, par une pétition de l'ASC Yarakh** invitait le gouvernement à convoquer un conseil interministériel consacré à la baie de Hann, **le 22 février 2002 convocation du premier conseil interministériel** sur le même thème également sous la présidence de Mme Madior BOYE. Le déclic s'est réellement produit en 2012 avec la forte volonté politique de son Excellence le Président Macky SALL d'en faire une priorité ... L'ONAS a, de son côté rassuré avec une concertation régulière avec toutes les parties prenantes (riverains, industriels) les indemnités aux familles affectées, la fermeture totale du point de dépôtage de boues de vidange situé dans la zone industrielle...

Le bien-être des populations est le soubassement du projet de dépollution de la baie de Hann. La dépollution de la baie de Hann, c'est l'assainissement des eaux usées domestiques des communes de Hann-Bel Air, Dalifort, Thiaroye sur Mer, Mbao, Guinaw Rail Sud, Guinaw Rail Nord, Tivaouane Diacksao, Diamaguène Sicap Mbao et Thiaroye Gare pour une population de 500.000 habitants à l'horizon du projet. C'est également la mise en place d'un système pollueur-payeur, une autre innovation majeure qui confirme le leadership et le rôle pionnier du Sénégal permettra de mettre le Sénégal sur la carte du monde lors du sommet mondial de l'eau prévu à Dakar en 2021.

Le projet de la baie de Hann, c'est également et surtout, une mobilisation qui a duré plus de dix années de l'Agence Française de Développement (AFD), une implication forte du Royaume des Pays-Bas et un engagement de l'Union Européenne (UE). Et de la coopération chinoise... La façon dont ce projet a été conduite par l'ONAS, les partenaires techniques et financiers devrait être un cas d'école...

Le projet de dépollution de la baie de Hann, de par sa taille, sa complexité, le nombre d'entreprises qu'il va solliciter et de chantiers ouverts simultanément dans un environnement urbain encombré, va demander à l'ONAS de mobiliser du personnel expérimenté pour répondre efficacement les sollicitations multiples qu'il va générer quotidiennement, mais surtout pour tirer profit de cette expérience pour se développer. Ce sera également pour l'ONAS une opportunité pour se renforcer et capitaliser de l'expérience dans ses deux (2) métiers actuels sur les systèmes d'assainissement collectif.

Les résistances à la réalisation du projet, les aspérités dans les discours et incompréhensions dans les actes furent dépassées. Une réelle volonté politique, une mobilisation des partenaires au développement, une participation effective des populations riveraines ont permis de lever tous les écueils afin d'aboutir à cette date mémorable du 25 septembre 2020 qui a consacré le démarrage effectif des travaux de la baie de Hann... **Un bond en avant pour les populations dakaroises et un petit pas pour l'ONAS qui continuera ses missions de service public.**



SUPPLÉMENT BAIE DE HANN

M. ALEXANDRE POINTIER, DIRECTEUR DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT POUR LE SÉNÉGAL, LA GAMBIE, LE CAP-VERT ET LA GUINÉE-BISSAU « Le travail conjoint de l'ONAS et de l'AFD a permis d'accueillir de nouveaux bailleurs »

Le Directeur de l'Agence française de Développement (AFD) pour le Sénégal, la Gambie, le Cap-Vert et la Guinée-Bissau, Monsieur Elexandre Pointier a décliné, au cours de cet entretien, les enjeux de la dépollution qui transcendent les objectifs du projet. Il a également bien apprécié la collaboration entre l'AFD et l'ONAS qui a permis à d'autres bailleurs de s'engager dans la dépollution de la baie de Hann.

Quelle est l'importance du projet de dépollution de la baie de Hann pour l'AFD ?

La baie de Hann était autrefois considérée comme une des plus belles baies au monde. Aujourd'hui, la dégradation de cet environnement a des conséquences lourdes pour l'ensemble de la presqu'île du Cap-Vert. Ces conséquences sont à la fois économiques (perte de revenus de la pêche, du tourisme...), sociales (dégradation du cadre de vie) et sanitaires (l'absence d'assainissement est vecteur de maladies hydriques). Elles touchent près de 500 000 habitants.

Le projet de dépollution est donc naturellement une priorité pour les plus hautes autorités du Sénégal, comme cela a été rappelé lors de la visite du Président de la République française et du Directeur général de l'AFD, en février 2018.

L'enjeu du projet va même au-delà des résultats attendus en termes d'amélioration du cadre de vie des habitants et de restauration du milieu naturel de la baie, puisqu'il doit aussi permettre, pour la première fois en Afrique de l'Ouest, de mettre en place un principe pollueur-payeur, indispensable à la préservation soutenable et pérenne des écosystèmes.

L'AFD est fier d'être aux côtés de l'Etat du Sénégal dans la réalisation de ce projet, avec l'ensemble des co-financiers du projet (Coopération Néerlandaise, l'Union Européenne).

L'AFD est un des partenaires stratégiques de l'ONAS dans la mise en œuvre du projet de dépollution de la baie de Hann. Pouvez-vous

revenir sur votre apport tant technique que financier ?

Un premier financement a fait l'objet d'une signature de convention en 2009 entre l'Etat du Sénégal et l'AFD. Il a permis de financer l'ensemble des études du projet et de renforcer les différents acteurs de l'assainissement et de la protection de l'environnement au Sénégal.

Suite aux retards observés sur ce projet et au retrait d'un co-financier, l'AFD a prolongé plusieurs fois son appui financier.

Aujourd'hui, le travail conjoint de l'ONAS et de l'AFD a permis d'accueillir de nouveaux bailleurs dans le projet : le Royaume des Pays-Bas, l'Union Européenne et, prochainement, nous l'espérons, la China Development Bank. Ainsi, l'Union européenne a confié en gestion déléguée à l'AFD une subvention de 13,9 M€. Elle permettra de prendre en charge le système de traitement secondaire de la STEP et une partie du raccordement des ménages.

L'ONAS et l'AFD sont en outre en phase avancée de discussion avec la China Development Bank, qui envisage d'entrer dans le plan de financement de la phase 2, à savoir l'assainissement du port autonome de Dakar et le raccordement des ménages du secteur.

A date, le montant total des financements octroyés de l'AFD, en cours d'exécution, s'élève à environ 35 M€. L'AFD instruit par ailleurs un financement complémentaire concernant la phase 2 du projet de dépollution de la baie de Hann.

Est-ce que le processus de mise en œuvre tient compte des préoccupations de l'AFD ?

L'ensemble des études institutionnelles, techniques et environnementales ont été réalisées. Le marché de travaux du lot 1 (intercepteur) a été signé. L'ouverture des offres de l'appel d'offres du lot 2 (STEP) a eu lieu le 26 mai dernier et l'analyse des offres est en cours. S'agissant du lot 3 (émissaire en mer), l'appel d'offres est en cours, l'ouverture des offres étant programmée au 30 juillet prochain.

La prochaine étape du projet consiste à



démarrer les travaux pour l'intercepteur des eaux usées qui collectera les effluents domestiques et industriels de la zone.

L'AFD se réjouit que 93 % des personnes affectées par le projet soient d'ores et déjà indemnisées. L'Etat du Sénégal a inscrit dans la loi de finances 2020 les montants nécessaires aux indemnisations des 7 % restants. L'ensemble des populations déplacées sera donc indemnisé et bénéficiera de mesures d'accompagnement social (financement de moyens en soutien aux activités économiques, accompagnement des relogés, accompagnement des personnes les plus vulnérables avec l'appui d'organisations non gouvernementales locales compétentes sur la durée de réalisation du projet, soutien aux projets de développement local).

Dans ce cadre, une subvention de l'AFD a été mise à la disposition de l'ONAS, pour le compte de l'Etat du Sénégal, pour la mise en œuvre des actions d'accompagnement social et le recrutement d'une expertise au sein de l'ONAS afin de coordonner le plan d'actions et de soutien aux personnes affectées par le projet et assurer l'interface avec les autorités locales.



LANCEMENT DES TRAVAUX DE DEPOLLUTION DE LA BAIE DE HANN

Coup d'envoi de la reconquête de la splendeur d'antan

Le vendredi 25 septembre 2020, le quai de pêche de Yarakh a été le point de convergence des autorités, des partenaires, des acteurs de la baie et des riverains pour le lancement des travaux d'assainissement du projet de dépollution de la baie de Hann. Présidant la cérémonie, le ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM, a lancé les travaux qui devront durer trois ans. D'un coût de 93 milliards (TTC) avec 73, 3 milliards de francs Cfa représentant le montant des travaux, ce projet permettra de faire retrouver à ladite baie sa splendeur d'avant.

Avec le grand chapiteau installé à ses côtés pour la circonstance, le quai de pêche de Hann s'est paré de ses plus beaux atours et a déroulé le tapis rouge aux autorités, partenaires entre autres acteurs pour cette grande cérémonie. Ce vendredi 25 septembre 2020, même la baie polluée a offert un visage plus radieux avec la séance de régates des pêcheurs en face de la tente abritant la cérémonie officielle de lancement du projet de dépollution de la baie de Hann. Ces derniers qui ont attendu ce moment pendant plus de 20 ans n'ont pas caché leur joie. Et l'ont exprimé à travers des courses de pirogues. Cette baie qui faisait partie des plus belles du monde a perdu depuis longtemps sa splendeur du fait des déchets solides et liquides (dont des rejets industriels) qui ont fini par la polluer alors qu'elle était un endroit prisé par les tou-

ristes de Dakar mais aussi par les baigneurs, plongeurs entre autres. Le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM a lancé les travaux en présence des Ambassadeurs de France, son Excellence Philippe LALLIOT, des Pays-Bas, Son Excellence Joan WIEGMAN, de la Chine, son Excellence Xiao HAN et de l'Union Européenne (UE), son Excellence Madame Irene MIN-GASSON mais aussi du Directeur général de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), Monsieur Lansana Gagny SAKHO, des Maires de la baie etc. Le Ministre Monsieur Serigne Mbaye THIAM a affirmé, dans son discours, qu'avec ce projet, l'espoir de la population résidente mais aussi celle s'activant au niveau de la baie va se concrétiser après plus de 20 ans d'attente. Le Ministre assure que «dans trois ans, la baie

sera dépolluée avec un système d'assainissement adéquat». D'après le Ministre, le projet engendrera une amélioration notable des conditions de vies des populations riveraines tout en réduisant les incidences des maladies hydriques. «Le projet est un levier pour faire avancer la réforme en cours dans le secteur par l'introduction du principe pollueur-payeur, à travers l'application de la redevance assainissement industriel et la mise en place de mécanisme de prétraitement des eaux par les industriels», a indiqué le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement. Le coût global du projet TTC est de 93 milliards de francs Cfa, a révélé le Ministre. Dans cette enveloppe 26,6 milliards sont inscrits dans le budget de l'Etat du Sénégal y compris 22,7 milliards de taxe. Les 73, 3 milliards représentent le coût des travaux hors taxe. Le financement est composé de 34,8 milliards de prêt de l'AFD, de 13,1 milliards francs Cfa de subvention non remboursable des Pays-Bas, de 9,1 milliards de francs Cfa de subvention non remboursable de l'Union Européenne et de 9,4 milliards de francs Cfa de prêt en négociation presque bouclée auprès de Banque Chinoise de Développement.

MONSIEUR SERIGNE MBAYE THIAM, MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

« Ce projet traduit l'engagement du Président Macky SALL en faveur de l'assainissement »



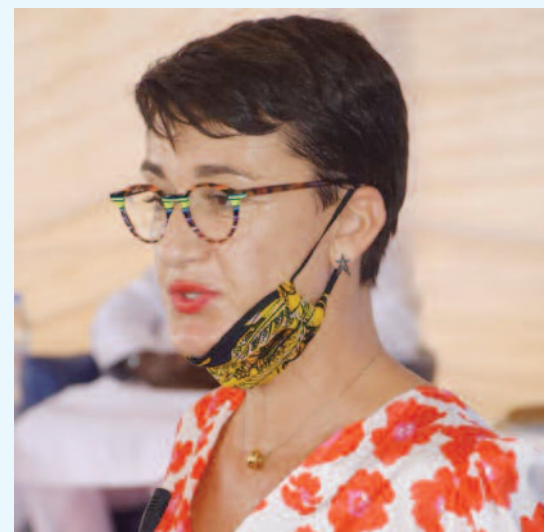
L'assainissement est un secteur prioritaire du gouvernement. L'affirmation est du Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM qui a présidé la cérémonie de lancement des travaux de la dépollution de la baie de Hann, le vendredi 25 septembre 2020, au quai de Hann village. « Ce projet est la traduction d'un fort engagement du Chef de l'Etat, le Président Macky SALL, en faveur de l'assainissement, un des cinq accès universels et un domaine d'intervention prioritaire du PAP2A, du Plan Sénégal Emergent », a souligné le Ministre. En outre, le projet de dépollution de la Baie de Hann aura un impact certain sur la vie des riverains. C'est la conviction du Ministre de l'Eau et de l'Assainissement qui a énuméré quelques retombées de la mise en œuvre de ce projet tant attendu par des habitants des communes traversées. « Avec ces réalisations, le projet engendrera une amélioration notable des conditions de vie des populations riveraines de la baie et réduira les incidences des maladies hydriques. Il permettra d'améliorer significativement la qualité des eaux de la baie, ce qui favorisera le renouvellement de l'écosystème et le développement de l'investissement portuaire », a avancé Monsieur le Ministre qui a indiqué que l'assainissement des eaux du Port Autonome de Dakar est pris en charge dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet. « Les eaux usées en provenance du Port sont prises en compte dans le dimensionnement des infrastructures de transfert. Au-delà, le projet est un levier pour faire avancer la réforme en cours dans le sous-secteur, par l'introduction du principe « pollueur-payeur » à travers l'application de la redevance d'assainissement industriel et la mise en place de mécanismes de prétraitement par les industriels », a relevé le Ministre.

MADAME IRENE MINGASSON, AMBASSADEUR DE L'UE AU SENEGAL

« Ce projet est un emblème du PSE vert et de la croissance verte »

L'Ambassadeur de l'Union Européenne au Sénégal, Madame Irène MINGASSON met leur engagement sur le compte de la protection notre planète dont la dégradation a des incidences négatives sur notre cadre de vie et sur notre santé. Pour l'Ambassadeur, cette crise sanitaire a mis en évidence des interrelations entre la dégradation de l'environnement et la recrudescence des maladies virales. « Ce projet illustre comme aucun autre notre engagement conjoint sur cet impératif que nous partageons : promouvoir un Sénégal plus vert et plus propre à l'image de l'ensemble de notre planète. Ce projet améliorera directement la qualité de l'environnement de la population dakaroise », a laissé entendre Madame Irène MINGASSON, Ambassadeur de l'Union Européenne au Sénégal qui a également invoqué le fait que la crise de la Covid-19 a mis en évidence plus que jamais le lien indissociable entre un environnement sain et la santé de chacun.

Et, dépolluer la baie de Hann, croit-elle, contribuera de manière substantielle à renforcer ce bien positif. Elle considère que l'épidémie de la Covid-19 qui a frappé nos familles, nos sociétés et qui a affecté nos économies n'a fait que exacerber les défis multiples et complexes qui existent déjà. « Il va de notre responsabilité commune mais aussi de l'avenir de nos enfants de stopper la dégradation de notre environnement dont dépend aussi notre santé. Si nous le souhaitons vraiment, nous sommes en mesure d'agir ensemble sur ce défi de santé publique qui comporte aussi des arguments économiques forts », a défendu son Excellence, Irène MINGASSON. En plus, la diplomate range cette dépollution sur le registre de la nouvelle vision politique du Sénégal : celle de donner plus de place à la préservation de l'environnement. « Ce projet est un emblème de la vision du PSE vert et de la croissance verte. L'agenda vert et le



pacte vert sont plus que jamais centraux pour l'UE. Je me félicite de l'engagement ; de l'esprit d'équipe de cette Team européenne autour de cette baie de Hann», a souligné Madame Irène MINGASSON.

SON EXCELLENCE MONSIEUR PHILIPPE LALLIOT, AMBASSADEUR DE FRANCE AU SENEGAL

« Nous avons tous le rêve d'une plage débarrassée de ces ordures »



L'Ambassadeur de France au Sénégal, son Excellence Monsieur Philippe LALLIOT, a exprimé sa « grande fierté » de prendre part au lancement du projet de dépollution de la baie de Hann. Cette cérémonie signe, selon lui, la concrétisation de « ce projet essentiel » attendu depuis plus de 20 ans. « Nous avons tous un rêve, celui d'une plage débarrassée de ces ordures, d'un environnement propre pour les populations et d'un lieu qui combinerait, dans un parfait équilibre, les activités économiques et le tourisme », a-t-il déclaré. Il a alors indiqué que la contribution de la France à ce système d'assainissement collectif s'élève à environ 23 milliards de francs Cfa, soit un peu plus de 35 millions d'Euros. La conviction de l'Ambassadeur de France au Sénégal est que la réalisation de ces travaux aura un impact sur les populations qui se trouvent sur le tracé. Monsieur Philippe LALLIOT a alors salué les efforts consentis par les autorités sénégalaises pour le dédommagement des 1300 personnes impactées avec le concours financier de son pays d'un montant d'un million d'Euros. Toutefois, il n'a pas manqué de relever deux défis majeurs. Le premier est relatif à la pérennisation des ouvrages avec la maintenance et à la protection des équipements. Il s'agit là, souligne-t-il, d'un « effort considérable à poursuivre dans la durée ». Le deuxième défi, croit savoir l'Ambassadeur de France au Sénégal, est lié au fait que « la baie ne retrouvera son éclat que si les travaux d'assainissement du Port Autonome de Dakar (PAD) sont effectifs ». A cet effet, il a magnifié la signature de la convention entre l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) et le PAD.

SON EXCELLENCE MADAME JOAN WIEGMAN, AMBASSADEUR DES PAYS-BAS AU SENEGAL

« C'est un projet inédit, et sans égal en Afrique subsaharienne »

A l'image des autres Partenaires au développement, les Pays-Bas ont beaucoup contribué au projet de dépollution de la baie de Hann. « La présente cérémonie incarne le véritable début de la réhabilitation de l'écosystème de la baie de Hann, un projet inédit, et sans égal en Afrique subsaharienne », déclare son Excellence Madame Joan WIEGMAN, l'Ambassadeur des Pays-Bas au Sénégal. Pour elle, cette initiative va permettre à 500.000 personnes d'avoir un meilleur cadre de vie et surtout de retrouver « l'intégrité environnementale » de la baie de Hann. « En cette ère de Covid-19 et de changement climatique, les projets que nous mettons en œuvre doivent contribuer à un monde plus vert et plus durable », ajoute-t-elle, précisant que le sixième Objectif de développement durable (ODD) fait référence à l'accès à l'eau et à l'assainissement notamment une gestion durable des ressources en eau. A la faveur d'une subvention non remboursable de 20 millions d'Euros, soit plus de 15 milliards de francs Cfa dédiée au financement du projet de dépollution de la baie de Hann, elle affirme que son pays souhaite contribuer à l'atteinte par le Sénégal de cet ODD. « Nous sommes fiers de voir que c'est grâce à ce don que les premiers travaux vont démarrer. Cet engagement de la Team Europe est un résultat de notre détermination à accompagner le Sénégal dans une marche plus soutenue vers son développement économique et social. J'ai hâte de contempler le résultat final », souligne son Excellence Madame Joan WIEGMAN.



SON EXCELLENCE MONSIEUR XIAO HAN, AMBASSADEUR DE CHINE AU SENEGAL

« Ce projet améliorera considérablement l'environnement de la baie de Hann »

Dans son intervention, à l'occasion du lancement du projet de dépollution de la baie de Hann, l'Ambassadeur de Chine au Sénégal, son Excellence Xiao HAN, a félicité les autorités sénégalaises en considérant que cette initiative vise à améliorer le cadre de vie et le bien-être des populations. Selon lui, le lancement de ces travaux est « le fruit du travail acharné mené par le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal, du Gouvernement sénégalais et de tous les Partenaires techniques et financiers (PTF). Son Excellence Xiao HAN rappelle que «travailler pour le bien-être du peuple est une priorité de la coopération sino-sénégalaise». C'est pour cette raison que la Chine a répondu à l'appel du Gouvernement sénégalais pour ce projet. Il reste alors convaincu que «la mise en œuvre de ce projet améliorera considérablement l'environnement de la baie de Hann», notant que les relations sino-sénégalaises sont en mode Fast-track ces dernières années. «Les échanges et les coopérations ne cessent de progresser», apprécie son Excellence l'Ambassadeur de Chine au Sénégal. Dans le même sillage, il précise que cette année marque le 15ème anniversaire de la reprise des relations diplomatiques entre la Chine et le Sénégal, et le 20ème anniversaire de la création du Forum de coopération Chine-Afrique. «La Chine continuera à promouvoir la coopération avec le Sénégal», promet-il.



MONSIEUR ABDOULAYE POUYE, MAIRE DE MBAO, PORTE-PAROLE DES MAIRES DE LA BAIE DE HANN

« Les maires magnifient la clairvoyance et la démarche participative des autorités »

Désigné porte-parole des maires de la baie de Hann, Monsieur Abdoulaye POUYE, l'édile de la commune de Mbao, a souligné que le lancement des travaux de dépollution de la baie de Hann est «un jour historique». Il a fait savoir que les maires de la baie «magnifient la patience, la clairvoyance et la démarche participative des autorités de ce pays, plus particulièrement des Directeur Généraux de l'ONAS, Messieurs Alioune Badara DIOP et Lansana Gagny SAKHO». Cette approche a convaincu une partie des populations qui avaient manifesté une certaine réticence auparavant. Monsieur Abdoulaye POUYE a déclaré lors du lancement des travaux que les maires dans leur ensemble ont assuré qu'ils s'engagent pour ce beau et utile projet, d'accompagner les travaux, d'entretenir et de protéger les installations mais aussi de veiller sur l'assiette foncière. Cependant, il a rappelé qu'à Mbao, les populations posent le problème de l'avancée de la mer, craignant que l'ouvrage ne soit englouti par les houles ou que le trop-plein de la mer ne soit dévié vers le village. Ses administrés souhaitent aussi la restructuration et la régularisation foncière des villages traditionnels de Grand Mbao, Keur Mbaye Fall, Kamb et Rue 10.



MONSIEUR BABACAR MBENGUE, MAIRE DE HANN BEL AIR

« Nous ne pouvons pas nous empêcher de pousser un grand ouf de soulagement »

En tant que Maire de la commune qui a abrité la cérémonie de lancement des travaux et qui a donné son nom à la baie, Monsieur Babacar MBENGUE n'a pas caché sa joie. Après une longue attente, il a exprimé son bonheur de voir le démarrage des travaux qui vont changer le visage «de la baie emblématique qui est sans doute notre plus grand patrimoine». «Voilà une vingtaine d'années que nous attendions ce grand événement, que nous appelions de nos vœux le démarrage effectif des travaux de dépollution de la baie de Hann. L'attente a été si longue que nous ne pouvons pas nous empêcher de pousser un grand ouf de soulagement. C'est vous dire toute la joie et la fierté des populations de Hann Bel Air, commune choisie pour abriter cette cérémonie importante», a souligné le Maire de Hann Bel Air. Ce dernier espère qu'à l'issue des travaux, ladite baie pourra retrouver son lustre d'antan au grand bonheur des populations. Compte tenu de cette progression dans le projet, il a adressé les remerciements de la population de Hann Bel Air au Président de la République, son Excellence Macky SALL et au staff de Monsieur Lansana Gagny SAKHO, Directeur Général de l'ONAS pour la concrétisation de ce vieux projet.



MONSIEUR NDIAGA NIANG, MAIRE DE THIAROYE SUR MER

« Maire depuis 2002, j'ai constaté que l'engagement des autorités actuelles pour ce projet n'a pas d'égal »



Le Maire de Thiaroye Sur Mer, Monsieur Ndiaga NIANG, très heureux de voir le projet de dépollution de la Baie de Hann aboutir, a confié qu'en tant que premier magistrat de sa commune depuis 2002, il a constaté avec Monsieur Lansana Gagny SAKHO que «l'engagement des autorités actuelles pour ce projet n'a pas d'égal». Sur les 15 kilomètres de la baie à dépolluer, les 6 se trouvent dans l'espace communal de Thiaroye Sur Mer. Il s'est réjoui du fait que sa commune va bénéficier de ce projet, notamment de l'assainissement. Sur les attentes, de la commune de Thiaroye sur Mer, les populations demandent à être intégrées dans le projet de restructuration et de régularisation foncière et de maximiser les branchements domiciliaires. M. NIANG plaide aussi pour l'utilisation de la main d'œuvre locale dans les travaux mais aussi dans la communication sociale, de tenir compte des impacts négatifs du projet dans les communautés sans oublier les doléances des bénéficiaires du système collectif de Thiaroye Azur.

MONSIEUR AMADOU SECK, PRESIDENT DE L'UPIC

« Les industriels sont engagés pour la réalisation de la dépollution de la baie de Hann »

L'Union des Prestataires des Industries et des commerçants du Sénégal (UPIC) a apprécié à sa juste valeur la démarche adoptée par l'ONAS dans la conduite du projet de dépollution de la baie de Hann. Au cours de la cérémonie de lancement, le Président de l'UPIC, Monsieur Amadou SECK a réitéré leur engagement à ne ménager aucun effort pour la réussite de la restauration de la baie. « Nos organisations professionnelles se sont toujours engagées et sont fortement mobilisées pour la réalisation effective du projet de dépollution de cette baie », a assuré le Président de l'UPIC, Monsieur Amadou SECK. Par la suite, il a signifié que les 120 entreprises que compte leur organisation pèsent un chiffre d'affaire de 1.500 milliards de francs CFA. « L'engagement de notre organisation s'est matérialisé par la signature en mars 2010 du protocole d'accord pour la mise en œuvre du principe pollueur-payeur. Ce fut une innovation de taille satisfaisant aux exigences d'efficacité économique, de rationalité écologique et d'équité sociale », a évoqué Monsieur Amadou SECK. Il est prévu la mise aux normes de 80 % des unités industrielles de la région de Dakar qui doivent être dotées d'unités de prétraitement. « L'UPIC a contribué de façon significative à d'importants travaux menés sur l'élaboration des conventions de déversement des effluents industriels en 2014. Nous osons espérer que les préoccupations exprimées par le secteur privé sur les mécanismes d'accompagnement technique occuperont une place de choix dans les orientations stratégiques du projet », a formulé Monsieur Amadou SECK.



Les détails du projet qui changera le visage de 9 communes



Avant les allocutions des autorités, le chef du Projet, Monsieur Moussa GUEYE, a détaillé les travaux qui devraient transformer le visage de la baie de Hann et des 9 communes concernées. Il s'agit de Hann Bel Air, Dalifort, Mbao, Thiaroye Sur Mer, Diamaguène Sicap Mbao, Guinaw-Rail Sud, Guinaw-Rail Nord, Tivaouane Diacksao, Thiaroye Gare. Ce projet permettra d'installer un intercepteur principal de 14 975 ml et de réaliser 7 stations de pompage. Il est prévu aussi la réalisation d'une station d'épuration, d'un émissaire marin de 3 kilomètres pour le déversement des eaux traitées, la réalisation de 15 kilomètres de réseaux secondaires pour le raccordement des industriels, l'assèchement du Canal 6 et l'installation de 30 kilomètres de réseaux secondaires et 2000 branchements domiciliaires pour le raccordement des populations. Monsieur Moussa GUEYE a expliqué aussi que dans le cadre dudit projet, il y aura l'assainissement du Port Autonome de Dakar avec le drainage des eaux usées et pluviales. Cela va avoir un impact significatif sur la vie de 500.000 personnes qui auront accès à un assainissement adéquat en plus de du raccordement de 120 industriels au réseau d'assainissement.

DEPOLLUTION DE LA BAIE DE HANN

La fin d'une longue marche sous la présidence de son Excellence le Président Macky SALL

Par Lansana Gagny SAKHO,
Directeur Général de l'ONAS

Evoquer le passé, nous rappelle cette baie de Hann, port naturel, aux eaux calmes, claires, poissonneuses avec du sable fin et blanc sur une plage bordée de cocotiers au Sud de la presqu'île du Cap-Vert.

Elle faisait le bonheur des plaisanciers des pêcheurs et des amateurs de belles plages. Aujourd'hui, une plage couverte de déchets de toute nature, crasseuse crevassée avec des eaux très polluées charriées par des canaux qui drainent à la fois des eaux usées domestiques et eaux pluviales.

La baie est devenue impropre à la pêche et à la baignade. L'odeur des algues qui pourrissent indispose les riverains et elles consomment l'oxygène dissout ce qui rend invivable la baie pour beaucoup d'espèces marines. **La pollution de la baie est devenue une bombe écologique, une menace sur la santé publique et une cause de paupérisation des riverains.**

En **juillet 1988**, les populations riveraines sous l'égide des ASC Yarakh, à travers des manifestations culturelles et sportives dénommée la semaine de la baie ont commencé à alerter et sensibiliser sur la dégradation de la baie.

Le **05 juin 2001**, par une **pétition de l'ASC Yarakh** invitait le gouvernement à convoquer un conseil interministériel essentiellement consacré à la baie de Hann avec 4.000 signataires

Le **22 février 2002 convocation du premier conseil interministériel** consacré à la baie de Hann sous la présidence de Mme Madior Boye.

Le **19 mars 2003 par arrêté ministériel installation du comité national** de suivi pour la réhabilitation de la baie de Hann avec deux composantes : la restructuration et la dépollution

Le **19 janvier 2009** signature de la première convention de financement avec l'AFD pour un montant de 33 milliards de francs CFA cofinancé par l'Agence Française des Développement (AFD) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI), **Sous la présidence de Macky SALL des avancées décisives et significatives** ont été notées :

- Deux Conseils interministériels avec Abdoul Mbaye et Aminata Touré
- Un Conseil présidentiel en juillet 2016
- Le **11 septembre 2017** l'AFD confirme son intention de poursuivre l'instruction du projet après le retrait de la BEI
- Le **14 Septembre 2018** signature de convention de financement avec le Royaume des Pays-Bas dans le cadre du programme DRIVE'
- **Le 25 septembre 2020 démarrage effectif des travaux de la baie de Hann**

L'ONAS a, de son côté rassuré avec une concertation régulière avec les riverains, les indemnités aux familles affectées, la fermeture totale du point de dépôtage de boues de vidange situé dans la zone industrielle, le curage du canal 6, une première en 50 ans.

Les résistances à la réalisation du projet, les aspérités dans les discours et incompréhensions dans les actes sont dépassés.



sées. Une réelle volonté politique, une mobilisation des partenaires au développement, une participation effective des populations riveraines et une équipe technique compétente nous permettrons d'avoir une baie où il est possible de se baigner et de pêcher. Une baie de Hann propre changerait le visage de Dakar.

Nous avons franchi une importante étape avec la signature de la convention entre le Royaume des Pays-Bas et la République du Sénégal cette étape boucle le financement de la phase 1 du projet et qui permet sa mise en œuvre.

Au-delà de la régénération de la baie, les impacts immédiats, près de 500.000 personnes des quartiers de Hann, Thiaroye, Mbao et une partie de Pikine seront connectés à un système d'assainissement collectif. Nous allons mettre en place un système pollueur-payeur en Afrique au Sud du Sahara ce qui constitue une innovation majeure sur le continent.

Le projet de la baie de Hann, c'est également une innovation majeure avec quatre partenaires techniques et financiers. Pour la première fois à ma connaissance le gouvernement chinois s'engage dans un cofinancement avec des gouvernements européens, cela reflète la pertinence du projet mais surtout la crédibilité du gouvernement du Sénégal. A vrai dire, le projet de dépollution de la baie de Hann, de par sa taille, sa complexité, le nombre d'entreprises qu'il va solliciter et de chantiers ouverts simultanément dans un environnement urbain encombré, va demander à l'ONAS de mobiliser du personnel expérimenté pour répondre efficacement les sollicitations multiples qu'il va générer quotidiennement, mais surtout pour tirer profit de cette expérience pour de se développer.

Le projet sera une occasion pour l'ONAS de se renforcer et capitaliser de l'expérience dans ses deux (2) métiers actuels sur les systèmes d'assainissement collectif.

L'ONAS, en tenant compte de ses nouvelles orientations stratégiques, profitera du projet de DBH pour développer et mettre en place les structures adaptées à ses besoins nouveaux et grandissants avec des outils ciblés et efficaces dans la gestion de patrimoine.



SUPPLÉMENT BAIE DE HANN

PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LE PAD ET L'ONAS

La restructuration du réseau d'assainissement du port, l'autre versant de la dépollution de la baie de Hann

Les eaux du Port autonome de Dakar seront traitées. C'est tout le sens de la signature d'un protocole d'accord entre le Port autonome de Dakar et l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) le 7 août 2020. Cet accord entre dans le cadre du Projet de la dépollution de la Baie de Hann.

Le Port Autonome de Dakar (PAD) va se mettre davantage aux normes exigées au plan international. L'institution a signé avec l'ONAS, un protocole d'accord pour la maîtrise d'ouvrages pour la restructuration de son réseau d'assainissement. Les deux Directeurs Généraux, Monsieur Sédikh BEYE (Port Autonome de Dakar) et Monsieur Lansana Gagny SAKHO (ONAS) ont paraphé les documents le 7 août 2020. Dans son allocution, le Directeur Général du Port a établi le lien entre la préservation de la santé publique, le développement socio-économique et l'accès aux services de l'assainissement. «

C'est donc conscient de ces enjeux que le Port Autonome de Dakar a conduit des études dont l'objectif est de proposer un schéma de restructuration de son réseau d'assainissement et du bassin versant du canal V », justifie-t-il. Il est prévu la restructuration du réseau d'assainissement interne du Port de Dakar, le raccordement à l'intercepteur gravitaire au front de mer, entre autres. C'est pour cela selon Monsieur BEYE, la mise en œuvre des dispositions ci-dessus doit être prise pour préparer la connexion au futur intercepteur et afin d'empêcher la pollution du plan d'eau. D'ailleurs Monsieur BEYE a salué l'engagement du Directeur Général de l'ONAS, Monsieur Lansana Gagny SAKHO, qui a diligenté les dossiers permettant de mettre en œuvre le projet. En retour, Monsieur SAKHO a magnifié l'étude réalisée par le Port qui va, selon lui, « nous permettre d'aller vite et d'atteindre des objectifs assignés avec deux points particuliers : éliminer les rejets di-

rects sur le plan d'eau du PAD et redonner au Canal V sa vocation qui est le drainage des eaux pluviales ». Au fond, l'objectif attendu de la dépollution, c'est d'améliorer le cadre de vie qui est aussi un facteur de compétitif en ce sens qu'il est un déterminant qui préserve la santé des travailleurs contribuant de facto à la productivité. D'ailleurs, le souci de rentabilité des entreprises a été abordé par Monsieur SAKHO dans son allocution. « Notre objectif est de promouvoir le cadre de vie des populations, l'environnement, et de favoriser la relance des activités économiques le long de cette façade maritime fortement agressée », a expliqué Monsieur SAKHO. Le Directeur Général de l'ONAS est convaincu que la réhabilitation des ouvrages du Port est indispensable, car au-delà de la dépollution de la baie de Hann, il y a des milliers de personnes qui vivent dans des conditions difficiles du fait du réseau d'assainissement défectueux.



MONSIEUR LANSANA GAGNY SAKHO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ONAS

« La crédibilité du Sénégal et du Président Macky SALL a convaincu les bailleurs à financer la dépollution de la baie de Hann »

Le projet de dépollution de la baie de Hann vient de franchir un pas décisif, le vendredi 25 septembre 2020, avec le lancement des travaux. Dans cet entretien accordé au quotidien national «Le Soleil», le Directeur Général de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), Monsieur Lansana Gagny SAKHO, revient sur les objectifs du projet, et surtout sur les étapes clés qui ont permis d'arriver à cette cérémonie mémorable après trois décennies d'attente et d'incertitudes. L'objectif de ce projet, selon lui, est de mettre fin aux problèmes d'assainissement auxquels sont confrontées les populations des communes de Hann-Bel Air, de Thiaroye et de Mbao. Pour y arriver, dit-il, la crédibilité de notre pays a convaincu les bailleurs à financer ce projet dont l'aboutissement va relancer la valeur foncière et permettre le développement des activités touristiques dans la zone. M. SAKHO rappelle d'ailleurs que la dépollution de la baie de Hann, de par sa complexité, est l'un des projets les plus innovants au monde avec non seulement la sécurisation, l'amélioration des conditions de vie de 500 mille personnes ainsi que la mise en place du principe pollueur-payeur.



je crois qu'il est important de revenir sur les étapes qui ont permis que nous arrivons à réaliser ce projet. Je pense qu'il y a eu une forte concertation avec la population. Le lundi seulement, je recevais des gens de Mbao qui avaient encore certaines incompréhensions. Ils sont été éduqués. Tous les doutes qui pouvaient exister ont été levés. La baie de Hann est un projet de 70 milliards de francs CFA. Le montant peut évoluer. Mais nous sommes partis de 30 à 70 milliards de FCFA, ce qui montre l'ampleur de la tâche pour dépolluer cet écosystème dégradé.

Comment êtes-vous parvenu à convaincre les partenaires pour un projet qui a pris autant de temps et qui à la limite ne devait intéresser personne ?

Pour convaincre les bailleurs, nous sommes appuyés sur la crédibilité du Sénégal. Je profite pour remercier l'Agence Française de Développement qui avait initié ce projet depuis 10 ans. Il n'y a pas un bailleur qui va travailler sur un projet pendant 10 ans. En général, il laisse tomber. Les bailleurs font confiance à l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS). Il y a des Hollandais, l'Union européenne et la Coopération chinoise qui sont dans le projet de la dépollution de la Baie de Hann. C'est la première fois à ma connaissance qu'il y a un co-financement de la Chine et des pays européens. C'est une innovation majeure. Cela s'explique par la crédibilité du Sénégal à travers son excellence, le président Macky SALL qui a permis d'avoir la confiance des partenaires techniques et financiers. Je crois que c'est un volet important qu'il faut souligner. Ce projet par sa complexité est l'un des projets les plus innovants parce que non seulement vous avez la sécurisation, l'amélioration des conditions de vie de 500 mille personnes, vous avez un système pollueur-payeur qui sera mis en place. Cela n'existe nulle part en Afrique. En plus, vous avez la dépollution du port de Dakar. C'est tout cela qui donne une di-

Depuis plusieurs années, on parle de la dépollution de la Baie de Hann, où en êtes-vous exactement ?

Il faut aborder cette question en parlant d'abord de la problématique de la baie de Hann. Elle était la troisième baie la plus belle du monde. Il y avait un port naturel aux eaux calmes, claires et poissonneuses avec du sable fin et blanc. Une plage bordée de cocotiers. Malheureusement, elle est devenue aujourd'hui, impropre à la pêche et à la baignade. La pollution de la baie de Hann est devenue une menace sur la santé des populations. On ne doit pas hésiter de parler bombe écologique parce qu'il y a une double pollution : une pollution humaine et celle industrielle. Nous avons 80% des industries du Sénégal qui sont concentrées sur la baie de Hann, ce sont aussi des aspects à tenir en compte. Je pense, c'est en juillet 1988 que la problématique de la baie de Hann s'était posée. Les problèmes existaient avant la création de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), en 1996. Donc, on parle du projet de la dépollution de la baie de Hann depuis plus de 20 ans. Mais, c'est avec l'arrivée du Président de la République son Excellence Macky SALL, au pouvoir que le problème a été pris à bras-le-corps avec deux conseils interministériels qui ont été convoqués. En juillet 2016, le Président de la République est encore revenu sur le problème de la baie de Hann.

Le processus a été long. Mais avec le lancement des travaux de la baie de Hann, le 25 septembre, nous pouvons dire qu'il y a des pas qui ont été franchis. C'est ce qui est plus important. Mais cela nécessite un travail très important, de la collaboration et des échanges avec les parties prenantes.

Quelle sera la durée des travaux du projet ?

Les travaux de la baie de Hann vont durer entre 3 et 4 ans. Mais,



SUPPLÉMENT BAIE DE HANN

mension exceptionnelle à ce projet. Je dois rappeler que ce moment de lancement de travaux, nous l'attendons depuis plus de 20 ans. Je ne dis pas, c'est une consécration avec l'ONAS. Mais nous avons une bonne intelligence avec les partenaires techniques et financiers, les établissements nous pouvons arriver à faire des résultats importants.

Qu'est-ce qui est prévu pour ne pas tomber dans les travers du projet de dépollution de la Baie de Hann?

Nous avons commencé le travail depuis longtemps pour éviter de tomber dans les travers du projet de dépollution de Baie de Hann. D'abord, il y a eu des discussions très avancées. Nous avons tout partagé avec les populations. Maintenant, il y a des volets responsabilité sociétale d'entreprises, socio-économiques qui sont financés par l'Agence française de développement. Ces volets ne seront pas déroulés par l'ONAS. Ils seront déroulés dans le cadre du projet avec les populations. J'ai souvent dit aux populations que ce projet n'appartient pas à l'ONAS à cause de sa dimension sociale

Comment comptez-vous suivre ou surveiller les travaux et veiller sur la qualité des ouvrages ?

L'ONAS va suivre. Mais nous avons surtout des bureaux de contrôle avec lesquels nous travaillons. A mon avis, la question devrait porter sur qu'est-ce que nous devons faire après ? Cette question appelle des réformes que doivent être menées. Les textes de l'ONAS datent de 1996. Elles ne correspondent plus à ce que nous devons faire pour être efficaces. Il faut réfléchir très rapidement sur qui va gérer les ouvrages après. C'est de la gestion industrielle. Et c'est très complexe. Cela appelle la réflexion sur les délégations de services publics des métiers de l'assainissement et des opérateurs privés. Depuis trois ans, nous avons commencé à réfléchir sur comment impliquer le secteur privé dans la gestion des ouvrages de l'assainissement.

Est-ce que les industriels sont d'accord avec le système pollueur-payeur ?

La perception que j'ai sur le système pollueur-payeur, d'ailleurs, il faut changer de vocabulaire. Nous sommes dans un processus d'accompagnement. L'objectif n'est pas de sanctionner. C'est d'arriver à accompagner les industriels pour qu'ils se

mettent aux normes. On n'oublie souvent le moteur de croissance de nos pays, c'est le secteur privé. Nous devons être dans une logique d'accompagnement. L'Agence Française de Développement est en train de travailler avec nous pour voir dans quelle mesure, nous pouvons faciliter les industriels la possibilité d'acquiescer des énergies de près traitement parce que sans prétraitement, la dépollution risque d'être problématique. Je pense qu'il faut jouer le jeu. Nous n'avons pas seulement échangé avec les populations, nous avons aussi noué le fil du dialogue avec le secteur privé. Je suis optimiste parce que nous allons les bonnes approches pour que le secteur privé puisse jouer pleinement son rôle et qu'il reste compétitif.

Est-ce qu'avec ce projet de dépollution de la Baie de Hann, vous n'êtes pas en train de faire rêver le sénégalais où vous pensez que la Baie de Hann va redevenir ce qu'elle était auparavant.

Je pense qu'on fait déjà rêver les Sénégalais. Nous sommes en train d'avancer sur le projet et rien que poser la première pierre est déjà une bonne nouvelle. Tout le monde disait que ce projet n'aboutira pas. Mais avec le lancement du projet, le vendredi, beaucoup vont accepter que tout est possible si on se met au travail. C'est plus de 500.000 personnes qui auront un cadre de vie transformé et amélioré. C'est une étape importante parce que l'ONAS a d'autres projets. Vous avez les images de Keur-Massar où plus de 500 mille personnes pataugent dans les eaux à cause des inondations. Nous allons lancer ce projet de dépollution de la Baie de Hann et passé aux étapes suivantes qui sont les projets d'assainissement de Keur Massar, celui d'augmentation de la capacité d'épuration de Cambérène entre autres.

Pour Keur-Massar, le Président de la République avait parlé du projet. Comment comptez-vous, traduire en acte la volonté du chef de l'Etat ?

Nous avons commencé à travailler sur Keur-Massar, puisque des études avant-projet ont été déjà faites. Je pense que nous allons lancer l'appel d'offre avant le 15 octobre 2020. En plus de Keur-Massar, nous sommes en train de travailler sur le projet des 10 villes et le projet de dépollution nord de Dakar qui va permettre de faire passer la capacité de la station de Cambé-

rene de 20.000 à 90.00 mètres cubes.

Vous avez fait beaucoup de choses mais quel est le bilan de l'ONAS dans le domaine de l'assainissement ?

Le travail qui a été fait par l'ONAS depuis 1996 est visible. Mes prédécesseurs ont fait un bon travail. Sur les dernières années, je me suis battu pour travailler beaucoup sur l'organisation pour continuer à motiver les équipes. Donc, sur ces trois ans, nous avons fait de belles choses, car nous sommes en train d'exécuter plusieurs projets de l'assainissement dont celui des 10 villes, le projet de la dépollution de la Baie de Hann dont le premier accord de financement a été signé en septembre 2018. C'est en septembre de 2020 que nous sommes en train de lancer les travaux du projet de la dépollution de la Baie de Hann. Nous avons aussi beaucoup travaillé pour renforcer les équipes de l'ONAS. Je ne suis pas spécialiste de l'assainissement ni de l'eau mais je crois que dans la gouvernance des organisations publiques, les aspects managements sont les plus importants. Il faut savoir mettre des équipes ensemble et de travailler de façon efficace avec le peu de ressources mises en place.

Pourquoi au Sénégal, quand l'Etat ou les promoteurs donnent des terrains, ils font la viabilisation en réglant les raccordements de l'eau et l'électricité et attendent l'installation des populations pour faire de l'assainissement ?

Tous les promoteurs le font malheureusement. Il faut de changement de fond. Un promoteur public ou privé n'a pas vocation de faire le drainage des eaux pluviales et des routes. Quand un promoteur fait des routes ou des ouvrages d'assainissement, ces ouvrages tombent dans le patrimoine de l'Ageroute et de l'assainissement. Si ces ouvrages ne sont pas bien faits, ils ne durent pas longtemps. Il y a ceux qui ne font pas d'ouvrages. Il y a des réformes majeures à introduire dans ce domaine pour que les intérêts des populations soient pris en charge très rapidement. Les promoteurs font des lotissements, ils vendent des terrains et disparaissent. C'est pour cela, nous avons beaucoup de problèmes dans certaines d'habitations. Je crois que les inondations de cette année doit nous servir de leçons pour tout soit remis à plat pour que l'on évite certaines erreurs.

Source : «Le Soleil» du vendredi 25 septembre 2020

DEPOLLUTION DE LA BAIE DE HANN

LA CRABE magnifie la volonté politique du Président Macky SALL

Par le président Abdourahmane CAMARA, président de la CRABE pour les populations la voix de Hann Bel Air.



La concertation des Riverains et Acteurs de la Baie de Hann pour l'Environnement (CRABE) a été créée le 29 décembre 2019. C'est un réseau d'associations de plus de cent (100) organisations.

Ce réseau est d'abord une action participative qui aide les décideurs à identifier les problèmes et ensemble à trouver les solutions.

Il aide à montrer comment l'effet des politiques ou la qualité des services publics peuvent être accrus au meilleur coût. Le but est de concentrer l'attention des décideurs, des gestionnaires et des agents publics sur la conception même des politiques financées par l'État ainsi que sur la façon d'améliorer le choix des leviers d'action pour arriver aux résultats recherchés.

La CRABE se veut une action citoyenne qui accompagne les politiques publiques dans la mise en œuvre des projets par la sensibilisation, la conscientisation, l'information, la communication, l'éducation, la mobilisation

des populations pour une appropriation complète autour du projet de dépollution de la baie de Hann.

La CRABE est aussi une action communautaire c'est à dire qu'elle contracte les associations en son sein et leur apporte une assistance technique et leur trouve un cadre favorable pour leurs rencontres, leurs échanges, et partages autour des enjeux de l'heure à savoir l'Environnement et le cadre de vie.

La CRABE reste ouverte aux alliances conjoncturelles, ou structurelles avec les institutions, les acteurs étatiques et non étatiques, ONG, la Municipalité, et les Universités de métiers.

La CRABE est un vecteur qui véhicule notre passé pour parfaire notre présent et notre futur. Notre réseau s'inscrit dans le développement global et durable par la finesse et la robustesse qui le caractérisent. La CRABE se veut un réseau qui traverse les temps pour le bien des populations. La CRABE tient toute sa légitimité et sa crédibilité des populations

riveraines qui l'on mandaté.

Par ma voix, la CRABE remercie et salue la clairvoyance et la vision du Président de la République son Excellence M. Macky SALL qui a bien voulu restaurer la dignité de la baie de Hann.

Nous remercions l'ONAS maître d'ouvrage représentant l'Etat du Sénégal dans le projet et saluons l'engagement et le leadership de son Directeur M. Lassana Gagny SAKHO qui n'a ménagé aucun effort pour la réalisation de ce beau projet. Dans le même sillage, nous remercions les partenaires techniques et financiers.

Mais nous ne pouvons pas terminer sans remercier tous les Acteurs, et les populations riveraines de la baie de Hann (Yaraax Dalifort, Thiaroye, Mbao) qui de près ou de loin ont participé à cette belle réalisation la dépollution de la baie de Hann.

Nous vous remercions toutes et tous pour votre engagement sincère et désintéressé.

LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA DEPOLLUTION DE LA BAIE DE HANN

De l'enfer... au paradis

Un cadre sain dans un environnement sain, dit l'adage. Cela est valable pour le projet de dépollution de la baie de Hann. Ce quartier et ses environs sont aujourd'hui confrontés à un réel problème d'insalubrité du fait des déchets de tout genre. Il y a guère longtemps cette baie était considérée comme l'une des plus belles baies au monde avec celle de Rio de Janeiro au Brésil. C'est ainsi que le Gouverneur Général de l'Afrique occidentale (AOF) y passait ses vacances. Il y avait des bateaux de plaisance, des régates, des yachts. Aujourd'hui, malheureusement, la baie de Hann est classée quatrième baie la plus polluée au monde. Surnommée « le cimetière des pirogues », elle a atteint le sommet d'une pollution infernale. Le lancement des travaux de la dépollution de la baie constitue un grand événement pour les populations. Des milliers de pêcheurs de la zone ont du mal à nourrir les familles du fait de la pollution de la baie. A l'époque à moins de 2km du rivage, les eaux étaient poissonneuses. Aujourd'hui, à cause de la pollution, il faut aller au moins à 90 Km des côtes pour voir du poisson.

Les populations ont alors hâte de voir la mise en œuvre de cette initiative révolu-

tionnaire. Plus deux décennies, elles ont cru à ce projet du fait de son impact certain sur le vécu des populations. Mais ce projet n'aurait jamais vu le jour sans l'engagement et la détermination des pouvoirs publics. Soucieux du bien-être des populations, le Président de la République, son Excellence Macky SALL, s'est fortement investi pour lever toutes les contraintes liées au lancement de ce projet à fort impact social et environnemental. Il s'agit là d'une « vision futuriste » et qui montre toute la volonté du Chef de l'Etat à améliorer les conditions de vie de ses concitoyens. Tout le mérite lui revient. Car il est en train de transformer en réalité le rêve de deux décennies des populations.

En retour, celles-ci doivent encore s'armer de patience et d'endurance et surtout accompagner les entreprises chargées de la réalisation des travaux. Les phases les plus difficiles ont été franchies. Le combat de tous est de mettre fin à cette grande pollution. On doit alors traduire ces contraintes en opportunités conformément à la volonté des pouvoirs publics. La finalité du projet est de restaurer la qualité des eaux de la baie de Hann avec des infrastructures de collecte, de traitement et de

rejet en mer d'une partie des effluents qui sont actuellement rejetés directement dans la baie. Au-delà, le projet est un levier puissant pour faire avancer la réforme en cours du secteur. Il facilitera surtout l'introduction du principe « pollution-payeur » à travers une redevance pollution pour les industriels et l'évolution des pratiques en accélérant la mise en place de prétraitement chez les industriels.

Le projet prévoit, entre autres, l'amélioration significative de la qualité des eaux de la baie, de meilleures conditions de vie des populations riveraines, la réduction des maladies hydriques. Au-delà de l'aspect sanitaire, ce projet va redonner à cette zone son lustre d'antan avec l'amélioration du cadre de vie. Non seulement, la valeur foncière va augmenter considérablement. A cela s'ajoute le secteur touristique qui va renaître dans la zone au grand bénéfice des populations. Une plage bien aménagée va certainement attirer des visiteurs et très probablement des investisseurs. Avec le lancement des travaux nous pouvons bien prendre le contre-pied du titre du reportage de RFI « du paradis à l'enfer ». Nous avons bien amorcé le mouvement « de l'enfer au paradis ».





NETTOIEMENT DE LA PLAGES, RANDONNÉE PEDESTRE...

L'impact de ces moments forts de mobilisation sociale

Le processus qui a conduit au lancement des travaux de la dépollution de la baie de Hann s'est accéléré au cours de ces dernières années (2018-2019-2020). L'ONAS, les riverains, les bailleurs et d'autres bonnes volontés ont organisé, au cours de ces dernières années des opérations d'investissement à Hann, Thiaroye sur Mer et à Mbao qui ont convaincu les plus sceptiques que la dépollution n'est pas tombée à l'eau. Ces opérations ont permis de remobiliser d'autres riverains qui avaient commencé à perdre espoir. C'est donc dire, que ces activités au même titre que la randonnée pédestre organisée par l'ONAS ont des impacts sur ce long pro-

cessus. Cet élan de mobilisation a été préservé car de plus en plus et parfois de manière isolée, des associations n'ont cessé d'organiser des opérations de nettoyage. La baie n'était plus ce « navire épave » abandonné à la dérive. Aujourd'hui tous se mobilisent pour sa restauration. C'est aussi la preuve que les activités de sensibilisation, d'information et de communication ont été au cœur de la démarche. En plus de la randonnée pédestre, le soutien à d'autres activités comme les régates, l'appui aux ASCs ont été des moments pour partager avec les riverains, les enjeux du projet. En somme toutes ces activités de mobilisation so-

ciale ont contribué à accélérer le processus. C'est donc à juste raison que les Maires de Hann, de Thiaroye Sur Mer et de Mbao ont salué la démarche de l'ONAS qui a adopté l'approche holistique. C'est certainement pour cela que les élus locaux, dans un élan patriotique qui transcende les chapelles politiques ont décidé d'œuvrer pour la réussite de la mise en œuvre du projet. Ils savent que la dépollution n'a que des effets bénéfiques aussi bien pour les générations actuelles et futures de leur commune. Déjà, les riverains paient un lourd tribut de la pollution des eaux de cette baie, jadis un paradis terrestre.

AFFAISSEMENT DU COLLECTEUR HANN-FANN A OUAGOU NIAYES 2

L'urgence de poursuivre le renouvellement de la conduite

Après l'affaissement du collecteur Hann-Fann à Ouagou Niayes 2, le Préfet de Dakar, Alioune Badara Samba, s'est rendu sur les lieux pour réconforter la famille sinistrée. Toutefois, faut-il le signaler, cet accident rappelle l'urgence de poursuivre le renouvellement de la conduite déjà entamé par l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS).

Ouagou Niayes 2, vendredi 4 septembre 2020. Le collecteur Hann-Fann vient de s'affaisser au milieu de la cour de la villa numéro 33. Sur les lieux, le constat est amer. Trois chambres sont subitement devenues impraticables. La famille sinistrée est obligée de s'entasser dans les pièces restantes. Pendant ce temps, les plus jeunes sont dans la cour. Une odeur d'œuf pourri pique les narines. La famille ne minimise pas Celle-ci les risques d'affaissement du collecteur. « Un enfant pouvait tomber dans ce trou et mourir ou se blesser, de même que les personnes âgées », témoigne Monsieur Cheikh GUEYE au

nom de la famille. A partir du cratère, la profondeur est de 3 mètres. Plusieurs maisons de Ouagou Niayes 1 et 2 et des HLM sont érigées sur le tracé du collecteur Hann-Fann vieux de 70 ans. A Ouagou Niayes 2, la villa sinistrée ne désemplit. Voisinage et autres curieux sont venus au chevet des occupants. Chacun y va avec son commentaire. « Nous avons demandé à la femme enceinte de sortir de la villa car l'odeur est dangereuse pour le fœtus », narre une vieille mère, rencontrée sur les lieux. « Les difficultés liées à la canalisation sont connues de tous. L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) est en train de faire de son mieux pour apporter des solutions », rapporte une autre dame. Ici, personne ne veut endosser la responsabilité de l'occupation de l'emprise. A ce propos, le président du collectif des impactés du collecteur Hann-Fann, Kito Kamarata, rappelle que les Hlm et certaines maisons de Ouagou Niayes 1 et 2 ont été construites dans le cadre du Projet crédit foncier, devenu plus tard la Sicap.

Nous sommes dans les années 56. Depuis 2011, l'Etat à travers l'ONAS a renouvelé plusieurs sections notamment Zone B et la « Mosquée Toucouleurs » de Grand-Dakar. Sur cette question, le Préfet de Dakar, Monsieur Alioune Badara SAMB, venu s'enquérir de la situation, a souligné l'urgence d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. Accompagné des techniciens de l'ONAS notamment le Directeur de l'Exploitation et du contrôle, Monsieur Père SY, et le Chef de service de l'ONAS de la région de Dakar, Monsieur Abidine DIAKHATE, il a échangé avec la famille impactée et le Délégué de quartier. Selon lui, l'Etat va assumer son rôle régalien à savoir la protection des Sénégalais et de leurs biens. « Nous allons d'abord mettre l'accent sur la sécurité des impactés. Je dois rappeler que le domaine public est inaliénable », ajoute-t-il.

Sur place, les ouvriers de l'ONAS ont déjà achevé les sondages du site. La réparation de cette partie a été entamée.





PROJET D'ASSAINISSEMENT DE LA CITE SOLEIL ET ENVIRONS

Un nouveau jour pour des milliers d'habitants

Les inondations relèvent aujourd'hui d'un vieil souvenir dans la commune de Dalifort grâce au Projet d'assainissement de la Cité Soleil et environs. Celui-ci a radicalement changé le visage de la commune. Des habitants qui avaient abandonné leur domicile sont revenus. D'autres sont en train de reconstruire leurs maisons pour préparer leur retour.

Le Projet d'assainissement de la Cité Soleil et environs a favorisé la construction de nouvelles villas séparées par des rues et des ruelles dallées ou pavées. Les infrastructures d'un coût de 11 milliards de francs Cfa ont fini de transformer les quartiers de la commune. Sur des vases jadis inondables des quartiers Dalifort-Foirail, Cité Soleil, Darou Salam, Cité Marine, Eaux et Forêts, Assurance, Belvédère, etc. poussent de belles villas. Entre 2005 et 2020, beaucoup d'eaux a coulé sous les ponts dans ces quartiers où les habitants étaient obligés de vivre avec l'eau une bonne partie de l'année ou de quitter leur domicile.

Depuis la construction des ouvrages d'évacuation d'eaux usées et pluviales, les inondations ne hantent plus le sommeil des habitants. Ceux qui ont vendu leurs maisons le regrettent aujourd'hui.

Ceux qui avaient déménagé reviennent sur leurs pas. L'hivernage n'apporte plus un amas de dégâts. « Maintenant lorsqu'il pleut, je dors. Auparavant, c'était impossible. Je me réveillais à 3 heures pour faire le tour des zones inondées. Nous assistons à un renouveau urbain à Dalifort », se félicitait le maire Monsieur Idrissa DIALLO. En plus de la réduction des phénomènes d'inondations, les mutations structurelles sont visibles partout.

Sur sa chaise pliante, sous l'ombre d'un arbre, le vieux Adama NDAW replonge dans de lointains souvenirs quand on aborde avec lui l'histoire de la Cité Hilal, un quartier situé à côté de la Cité Soleil. Il fait partie des tous premiers habitants de ce quartier. Nous sommes en 1987. « A l'époque, il n'y avait pas d'assainissement. Entre Hilal et la Cité Soleil, il y avait beaucoup d'eaux pendant l'hivernage. Elles envahissaient les quartiers de Belvédère jusqu'à l'entrée de l'actuelle autoroute à péage. Aujourd'hui, la Cité Soleil est devenue un quartier où il fait bon vivre suite aux travaux d'assainissement », témoigne-t-il. Madame Sokhna DIAGNE, habitante de la Cité Soleil, constate, avec joie, que depuis le démarrage des travaux d'assainissement, il n'y a plus d'inondations durant la saison des

pluies. Selon elle, la Cité Soleil est aujourd'hui assainie. Après la pluie, les populations peuvent sortir de leur maison tranquillement. Ce qui était inimaginable, il y a de cela quelques années. Dans les 16 quartiers de la commune de Dalifort Foirail, les changements sautent à l'œil. Les tentations de vente des parcelles et des maisons s'éloignent comme un amas de nuages emportés le vent. Après le désespoir, les quartiers vivent un renouveau urbain.

Aujourd'hui, la commune détient l'un des meilleurs taux de branchements à l'égout au Sénégal. « Pour des raisons de santé, de commodité et de cadre de vie, il nous fallait impérativement avoir un projet d'assainissement des eaux usées et pluviales comme celui-ci. Si plus de 95 % de la surface communale sont à l'égout, nous serons très soulagés », avait affirmé le Maire de Dalifort-Foirail, Monsieur Idrissa Diallo. Il a donné des assurances sur l'implication de la collectivité dans le suivi du projet et l'entretien des ouvrages. « Nous demandons à l'ONAS de renforcer les capacités des comités de gestion des ouvrages », avait sollicité le Maire. C'est aussi la preuve que la répartition des ouvrages ne tient pas compte des critères d'appartenance politique mais des besoins réels des populations.

IDRISSA DIALLO, MAIRE DE LA COMMUNE DE DALIFORT FORAIL

« Notre cadre de vie a connu une évolution positive »

« Les inondations de 2012 sont encore fraîches dans nos mémoires. Elles nous ont beaucoup fatigués. En 2013, nous avons bénéficié de la réalisation de certains ouvrages comme le Progep qui avait soulagé les populations par rapport aux inondations avec des effets sur le cadre de vie. Quand l'eau ne circule pas, elle stagne et le cadre de vie est insupportable. Les gens déménageaient beaucoup. Avec le Progep, nous avons assisté à des phénomènes de retour. Même si, le cadre de vie n'est pas ce que nous souhaitons à ce

moment, il y a eu des améliorations. Un deuxième projet appelé « Cité Soleil et environs » en charge de l'évacuation des eaux pluviales et usées a vu le jour. Il a permis de réaliser encore certaines choses. Nous avons pu bénéficier de plus de 30km de pavé en l'espace de 7 à 8 ans. C'est indéniable que cela a affecté notre cadre de vie de façon positive, même s'il y a des améliorations à faire. Il nous faut revoir notre comportement citoyen. Le cadre de vie de Dalifort aujourd'hui, c'est la touche citoyenne qui manque.



MME KANE PALMERI, PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION DES FEMMES DE BELVEDERE

« Nous n'avons pas constaté d'inondations depuis l'année dernière »



« Depuis l'année dernière, des inondations n'ont pas été constatées. Avec le réseau d'assainissement, l'eau de pluie était directement évacuée vers les canaux à ciel ouvert. Notre seul souci, est que beaucoup de propriétaires ont construit leurs fosses sur la rue. Pendant l'hivernage, certains déversent leurs eaux nauséabondes dans la rue. Cette situation peut engendrer, un sérieux problème de santé publique ».

MONSIEUR ABDOULAYE MBALLO, DELEGUE DE QUARTIER DALIFORT 10

« Les inondations sont derrière nous »



« Pendant presque trente ans, nous avons vécu les inondations à Dalifort. Après la pluie, tout le monde se mettait à vider leurs maisons englouties dans les eaux. C'était le sport favori de tous les habitants du quartier depuis de longues années. Au-delà des maisons, toutes les rues étaient remplies d'eaux de pluie. Les travaux d'assainissement ont permis à Dalifort de respirer. La vidange des fosses coûte chère aux ménages du quartier. Pour une seule vidange, il faut payer au moins 20 000 F Cfa. Les branchements à l'égout vont soulager les populations ».

GESTION DES BOUES DE VIDANGE

Les enjeux de l'application « MyOnas » dévoilés

L'introduction des innovations est un facteur de performance. C'est tout le sens du lancement de la plateforme digitale « MyOnas ». Cette plateforme est le fruit d'une collaboration entre l'ONAS et l'Association des Acteurs de l'Assainissement du Sénégal (AAAS).

L'application mobile « MyOnas » offre des opportunités aux ménages en ce sens qu'elle permet aux familles de réduire leurs dépenses de vidange et aussi de gagner du temps. Les enjeux de cet outil ont été présentés, au cours d'un atelier qui a réuni l'ONAS, l'Association des Acteurs de l'Assainissement du Sénégal (AAAS) et qui a été soutenu par l'USAID. « Cet outil permet de gérer les opérations de vidange dédiées au secteur privé, même si, elle entre dans

le cadre du Projet de structuration du marché de boues de vidange », a précisé le Directeur Général de l'ONAS, Monsieur Lansana Gagny SAKHO. Il a saisi cette opportunité pour mettre en valeur les avantages de l'assainissement individuel et relever les limites de l'assainissement collectif. C'est pour cela, poursuit-il, l'ONAS est en train de développer l'assainissement autonome en partenariat avec le secteur privé. Ce nouveau contexte et la nouvelle orientation démontrent à suffisance la pertinence de l'application « MyOnas » qui vise « à rapprocher l'ONAS des usagers et de renforcer les acteurs de ce sous-secteur de l'assainissement qui génère 3 milliards de francs Cfa de chiffre d'affaires par an dans la région de Dakar ». « Il faut essayer autant que

possible de digitaliser et de dématérialiser les outils des organisations. Et, en cela, la Covid-19 constitue une opportunité », a ajouté le Directeur Général de l'ONAS. Pour sa part, le Secrétaire général de l'AAAS, Monsieur Mamadou NDIOUR a plaidé pour la géolocalisation de l'offre de services de la vidange avec comme but de réduire les coûts des opérations au profit des usagers. L'ambition de l'AAAS, a-t-il réaffirmé, c'est de « saisir toutes les opportunités pour relever les défis de l'assainissement ». De son côté, Madame Dieynaba Thiam KA de l'USAID a fait savoir que cette initiative s'inscrit dans la stratégie de l'assainissement développée par l'ONAS. « C'est une plateforme interactive entre les clients et les vidangeurs, et in fine de l'ONAS », dit-elle.



FORUM MONDIAL DE L'EAU

L'ONAS et le Secrétariat Exécutif signent un partenariat



L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), et le Secrétariat Exécutif du neuvième Forum mondial de l'Eau, s'engagent à travailler ensemble pour le succès de l'événement prévu en mars 2021. Ces deux structures ont signé un protocole de partenariat en fin juillet 2020.

Dans le cadre des préparatifs du neuvième Forum mondial de l'Eau prévu à Dakar en mars 2021, le Secrétariat Exécutif et l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) ont signé, ce mercredi 22 juillet 2020, un protocole de partenariat. Ce protocole permettra, selon le Secrétaire Exécutif du Forum mondial de l'eau, Abdoulaye SENE, aux deux parties de mieux renforcer les axes de collaboration. A son avis, l'ONAS a un rôle de premier plan à jouer puisqu'étant dans un pays où les autorités travaillent pour l'amélioration de l'assainissement. Ce protocole, précise-t-il, « rentre en droite ligne de l'objectif du Forum mondial qui présente une occasion unique d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les questions liées à l'eau et à l'assainissement, mais surtout à mettre la problématique de l'eau et de l'assainissement au centre des politiques gouvernementales partout dans le monde ». M. SENE rap-

pelle que l'ONAS est déjà impliqué à différents niveaux dans la préparation du forum, particulièrement dans les groupes d'action chargés d'élaborer le contenu thématique mais aussi dans les différentes activités entrant dans le cadre de la recherche de financement et de la promotion du forum. « Avec la signature du protocole de partenariat, nous sommes persuadés que l'implication de l'ONAS sera encore plus forte et plus féconde dans la préparation et l'organisation du forum », indique-t-il. Le Secrétaire Exécutif révèle que le Forum mondial de l'eau de Dakar va réserver une place importante aux enjeux, et réponses relatives à l'assainissement. D'autant que la première priorité est intitulée : « Sécurité de l'eau et de l'assainissement », dit-il. C'est pourquoi, à l'en croire, l'assainissement sera au cœur de toutes les activités du Forum avec un espace, un village dédié à l'assainissement. Ce village permettra, explique Abdoulaye SENE, de mieux ressortir la question cruciale de l'assainissement dans toutes ses dimensions, tout en mettant avant les grands enjeux et défis du secteur, les résultats des projets visant l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement, entre autres. Le Directeur Général de l'ONAS, Monsieur Lansana Gnagny SAKHO, assure,

pour sa part, que ce partenariat offre à son institution l'opportunité de montrer au monde « son savoir-faire ». « Nous allons d'ailleurs mettre ce savoir-faire à la disposition du Comité d'organisation du Forum mondial de l'Eau pour que le Sénégal puisse rayonner sur la carte du monde », ajoute-t-il. Ce Forum constitue, à ses yeux, une « occasion unique » pour le continent africain de mettre en évidence les défis criants de l'assainissement. Il est également, de son point de vue, une opportunité « pour repenser le cycle de l'eau, et engager les partenaires à s'impliquer fortement pour la résolution des problèmes d'assainissement ». Pour le Directeur Général de l'ONAS, ce grand rendez-vous de l'Eau de Dakar devrait permettre à l'Afrique de trouver des « réponses concrètes » sur les attentes des populations relatives aux problèmes d'eau et d'assainissement, soulignant que plus de 650 millions d'Africains n'ont pas encore accès à l'assainissement. « L'Afrique se trouve aujourd'hui à la situation identique à celle de l'Europe au 19e siècle en matière d'assainissement », soutient Lansana Gnagny SAKHO. Il a magnifié les efforts consentis par les autorités sénégalaises pour améliorer l'accès à l'assainissement des populations.

ECHANGES D'EXPERIENCES

AAE Sénégal fait cap sur le Forum Mondial de l'Eau

*Par Bassirou SOW,
conseiller du Directeur Général de l'ONAS*



Le Comité Sénégal de l'Association africaine de l'eau (AAE) compte jouer sa partition dans la réussite du Forum Mondial de l'Eau (FME) pour des raisons évidentes. En sa qualité d'organisation nationale du pays hôte, chargé du renforcement de capacités de ses membres. L'AAE Sénégal rassemble, en effet, une large frange des entités publiques et privées du secteur de l'eau et de l'assainissement ainsi que des ONG. Elle s'est engagée auprès du Secrétariat exécutif du FME à mobiliser massivement un personnel cadre pour des contributions intellectuelles sous forme de projets et une participation active dans les différentes commissions de consultation.

Ainsi, en plus d'entraîner dans la dynamique des préparatifs ses propres membres, quelle que soit la structure d'appartenance, elle a lancé une manifestation d'intérêt auprès de la sociale ci-

ville de l'eau et de l'assainissement pour un engagement plus actif des cadres pour la soumission de productions intellectuelles à labéliser.

Un partenariat a été lancé dans ce sens, sur instructions de son Président par ailleurs vice-Président de l'Afrique de l'Ouest de l'AAE, M. Lansana G. SAKHO, Dg de l'ONAS, avec le Groupe d'Initiative des Cadres (GIC) mis en place par l'Amicale des Cadres des Sociétés d'Eau du Sénégal (ACASE) pour élargir la base de participation et mieux encadrer les ressources humaines du secteur pour des contributions de qualité.

Cette initiative a permis dans une première phase d'inscrire 34 cadres issus de différentes structures dont, autres l'OFOR, AJPEAS, DELVIC, l'Université Cheikh Anta DIOP, l'AAAS, IDEV, OXFAM, GGGI et TPS. Tous doivent, aux côtés des cadres de l'ONAS, de la Sen

Eau et de la SONES produire d'abord des idées à formaliser ensuite conformément au Template fourni, et être inscrits suite au dernier webinaire organisé, dans la plateforme Disso du Secrétariat exécutif du FME pour pouvoir participer aux conférences en ligne portant sur l'un des 23 thématiques choisies.

Par ailleurs, depuis le congrès de Kampala au mois de février dernier, le comité Sénégal qui a réintégré le Comité directeur, s'est engagé dans une réorientation en profondeur de l'AAE, pour un meilleur positionnement de l'assainissement dans la restructuration en cours. Ainsi, il vient d'obtenir le principe de changement de nom de l'Association qui pourrait intégrer l'assainissement, reste au Conseil scientifique et technique (Cst) dont la 84ème session qui vient de se tenir en virtuel, de trouver un contenu à ce changement.

COVID-19

La team Europe offre des équipements de protection à l'ONAS

Le personnel de l'assainissement est à la première dans la lutte contre le coronavirus. Pour davantage le protéger, l'Union européenne (Ue) a remis du matériel de protection à l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) d'un montant de 49 millions de francs Cfa.

Ici comme ailleurs, le personnel de l'assainissement est exposé aux risques de contamination au coronavirus. Dans ce contexte, il faut davantage le protéger car il participe à l'exercice d'un service public plus que jamais essentiel en cette période critique. C'est dans ce cadre que la team Europe a procédé, à la remise de matériels de protection aux équipes de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Ce don de matériels, d'une valeur de 49 millions de FCFA, est constitué de 20 stations de lavage des mains, 3 500 masques réutilisables, des thermo-flashes, des gants, des lunettes ainsi que des bottes et des chaussures de sécurité. A travers ce geste, l'Union Européenne vise à accompagner le per-

sonnel de l'ONAS dans sa « tâche si importante ».

A cette occasion, Mme Cécile Tassin-Pelzer, cheffe de la Coopération de l'Union Européenne (UE), a réitéré l'engagement et la solidarité de son institution envers l'ONAS en cette période de crise de la Covid-19. « Nous restons positifs et optimistes mais nous ne devons pas relâcher nos efforts pour contenir la propagation du virus, en respectant les gestes barrières et le port du masque », explique-t-elle. Alors que l'ambassadrice des Pays-Bas au Sénégal, Mme son Excellence Joan WIEGMAN, a, de son côté, rappelé que la lutte contre le coronavirus requiert une intensification de « notre engagement individuel et collectif ». A cet effet, dit-elle, « il est plus que jamais indispensable de prêter main-forte à tous ceux qui sont placés en première ligne pour la sauvegarde de la santé et de la qualité de vie des populations ». Mme WIEGMAN s'est félicitée de la décision de l'UE de s'adapter aux priorités du moment en épaulant le Sénégal dans sa riposte sanitaire, économique et sociale à la Covid-19.

Monsieur Alexandre POINTIER, le directeur de l'Agence Française de Dévelop-

pement (AFD), a relevé le rôle essentiel que joue le personnel dans l'assainissement dans la lutte contre la pandémie, en soulignant que ces équipements lui permettant d'assurer ses missions de service public. « D'une part, l'accès à une eau propre est un maillon essentiel dans le respect des gestes barrières, et d'autre part, un essentiel de qualité contribue à la lutte contre les pandémies et les maladies d'origine hydriques », a-t-il fait savoir.

A l'en croire, les équipes de l'ONAS jouent le même rôle que le personnel soignant car contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations. Pour lui, on doit tirer des enseignements de la maladie. « Si nous continuons à travailler de la même façon après cette pandémie, c'est que nous n'avons pas compris grand chose. Il faut une inversion », a-t-il averti. Sa conviction est que « nous ne pouvons pas gérer l'eau et laisser l'assainissement à côté ». « Les deux fonctions sont liées car les 80% de l'eau utilisée vont dans les réseaux d'assainissement », a soutenu Monsieur Lansana Gagny SAKHO, promettant de faire un « bon usage » de ces équipements.



LUTTE CONTRE LA COVID-19

L'ONAS protège les vidangeurs



La protection des agents au front parmi lesquels les vidangeurs, constitue une priorité pour vaincre la pandémie de la Covid-19. L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) l'a si bien compris, en remettant un important lot de matériels de protection à l'Association des acteurs de l'Assainissement du Sénégal (AAAS).

Les travailleurs de l'assainissement notamment les vidangeurs sont exposés au risque de contamination de la Covid-19. C'est dans ce cadre que l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) a remis un important lot de matériels de sécurité aux acteurs de l'assainissement communément appelés vidangeurs, notamment à l'Association des Acteurs de l'Assainissement du Sénégal (AAAS). Composée de 76 entrepreneurs, celle-ci gère une flotte de 176 camions qui collectent chaque jour 2.000 m³ d'eaux usées issues des fosses septiques ménagères. Ils acheminent ces eaux usées dans les stations de traitement. Pour la circonstance, la station de traitement des boues de vidange

de la zone des Niayes de Pikine a abrité la cérémonie présidée par le Directeur Général de l'ONAS, Monsieur Lansana GAGNY SAKHO. Le matériel de sécurité est composé de 38 dispositifs de lavage de mains, 38 cartons de savonnettes, 34 cartons de solutions hydro-alcooliques et 1.300 masques. A cette occasion, le Directeur Général de l'ONAS a insisté sur l'importance de protéger ces agents très exposés à la maladie car étant en contact avec les déchets liquides des ménages pouvant contenir des particules du coronavirus. Lansana GAGNY SAKHO indique que les vidangeurs, maillon important de la chaîne de l'assainissement, méritent d'être protégés au même titre que le personnel médical. Pour lui, cet appui est une « nécessité ». A ses yeux, si les vidangeurs ne sont pas protégés comme les médecins, ils risquent d'être infectés, et « il n'y aura plus de vidange et le virus va rester dans les maisons ». Compte tenu de l'importance des vidangeurs dans la chaîne de l'assainissement, le Directeur Général de l'ONAS ajoute qu'on ne pourra pas at-

teindre les objectifs de développement durable en matière d'assainissement sans ces acteurs.

Miser sur l'assainissement autonome

C'est pourquoi, il réaffirme la nécessité de changer de paradigme dans le sous-secteur en misant sur l'assainissement autonome d'autant plus que l'assainissement collectif a montré ses limites. « Il faut alors mener la réflexion car l'assainissement autonome est l'avenir du pays et crée des emplois », soutient Lansana GAGNY SAKHO. Celui-ci a ainsi promis d'appuyer ces entrepreneurs de l'assainissement impactés par la Covid-19. A ce titre, l'ONAS travaille avec la Délégation générale de l'entrepreneuriat rapide (DER) pour le renouvellement du Parc de camions des vidangeurs. De son côté, le Président de l'Association des Acteurs de l'Assainissement du Sénégal (AAAS), Monsieur Ibra SOW, a salué cet acte posé par le Directeur Général de l'ONAS. A son avis, ce matériel de protection permettra d'équiper les vidangeurs très exposés, et les points de travail pour se protéger du coronavirus.

RESPECTONS CES MESURES SIMPLES POUR ÉVITER **LE CORONAVIRUS**



SE LAVER RÉGULIÈREMENT LES MAINS À L'EAU
ET AU SAVON OU UTILISER UNE SOLUTION
HYDRO ALCOOLISÉE



SE COUVRIR LE NEZ ET
LA BOUCHE AVEC UN
MOUCHOIR À JETER POUR
TOUSSER OU ÉTERNUER



JETER LE MOUCHOIR
DANS UNE POUCELLE



A DÉFAUT DE MOUCHOIR
TOUSSER ET ÉTERNUER
DANS LE CREUX DU COUDE



AU BESOIN SE COUVRIR
LE NEZ AVEC UN MASQUE

 **N° Vert 800 00 50 50**
Appel gratuit